

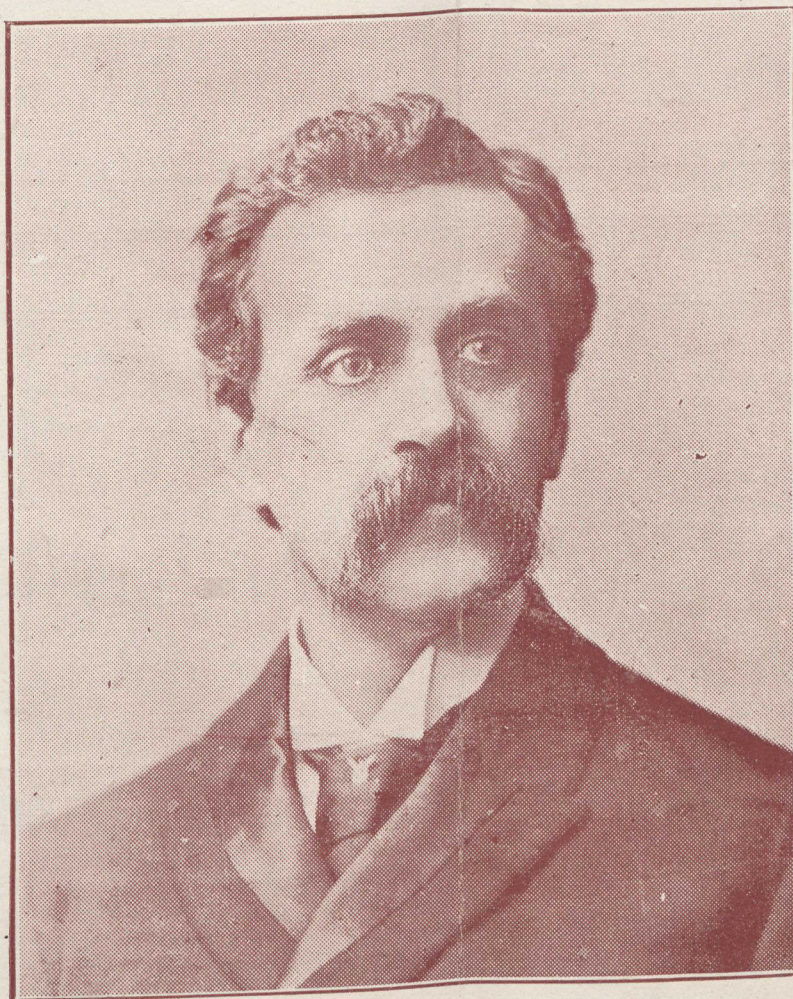
La Vie Canadienne

QUEBEC
21 Novembre 1918

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I
No 20

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



L'Hon. LOUIS-PHILIPPE PELLETIER
Juge de la Cour d'Appel

LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

SOMMAIRE

En passant.....Divers	Les faits de la semaine.....Joinville
De la Paix.....J.-A. Lander	Le sauvetage.....Louis Hémon
Le Canada et la guerre (Suite)... ..L. Leau	Une semaine de guerre.....A. Gobeil
La paix.....R. P. Pègues	La pluie et le beau temps.....Jean Lander
La semaine liturgique.....l'abbé J.-A. D'Amours	L'Eglise et la victoire.....
	Echos et commentaires.....LeLiseur

TÉLÉPHONES { LEVIS - - 46
 { QUÉBEC 6207

JOS. GOSSELIN LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
— ET INGÉNIEURS —

Constructions d'Églises, de Couvents, d'Édifices
de toutes sortes



SIEGE SOCIAL :
55, RUE ST-GEORGES,
LEVIS, P. Q.

SUCCURSALE:
85, RUE DALHOUSIE,
QUÉBEC, P. Q.

La Vie Canadienne

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I

QUEBEC, 21 NOVEMBRE 1918

No 20



EN PASSANT



Paroles de S. Em. le Card. Mercier

NOS lecteurs nous sauront gré de leur fournir après la victoire des armées alliées, l'occasion de relire une page admirable de l'éminent archevêque de Malines, primat de Belgique, grand homme d'Eglise, grand théologien et grand patriote:

"Quelles que soient nos douleurs, nous ne voulons point de haines à ceux qui nous les infligent. La concorde nationale s'allie chez nous, à la fraternité universelle. Mais, au-dessus du sentiment de l'universelle fraternité, nous plaçons le respect du droit absolu, sans lequel il n'y a pas de commerce possible ni entre les individus ni entre les nations.

"Et voilà pourquoi, avec saint Thomas d'Aquin, le docteur le plus autorisé de la théologie chrétienne, nous proclamons que la vindicte publique est une vertu.

"Le crime, violation de la justice, attentat à la paix publique, qu'il émane d'un particulier ou d'une collectivité, doit être réprimé. Les consciences sont soulevées, inquiètes, à la torture, tant que le coupable n'est pas, selon l'expression si saine et si forte du langage spontané, remis à sa place; rétablir l'ordre, rasseoir l'équilibre, restaurer la paix sur la base de la justice.

"La vengeance publique, ainsi comprise, peut irriter la sensiblerie d'une âme faible, elle n'est pas moins, dit saint Thomas, l'expression, la loi de la charité la plus pure et du zèle qui en est la flamme. Elle ne se fait pas de la souffrance une cible, mais une arme, vengeresse du droit méconnu.

"Comment voulez-vous aimer l'ordre, sans haïr le désordre; souhaiter intelligemment la paix, sans expulser ce qui la ronge; aimer un frère, c'est-à-dire lui vouloir du bien, sans vouloir que, de gré ou de force, sa volonté se courbe devant les imprescriptibles rigueurs de la justice et de la vérité?

"C'est de ces sommets qu'il faut considérer la guerre pour en comprendre la grandeur.

"Encore une fois, vous heurterez peut-être à des tempéraments efféminés pour lesquels la guerre n'est qu'une explosion de mines, éclatements d'obus, tueries d'hommes, effusion de sang, cadavres entassés; vous trouverez des politiciens, à la vue basse, qui ne voient

d'autre enjeu à une bataille qu'un intérêt d'un jour, le prix d'un territoire ou d'une province.

"Mais non. Si, malgré ses horreurs, la guerre,—j'entends la guerre juste,—a tant d'austère beauté, c'est qu'elle est l'élan désintéressé de tout un peuple qui donne ou est disposé à donner ce qu'il a de plus précieux, sa vie, pour la défense ou la revendication de quelque chose qui ne se pèse pas, ne se chiffre pas, ne s'accapare pas: le droit, l'honneur, la paix, la liberté!"

Ce langage, si éloquent dans sa forte concision, élève les esprits et fait vibrer les cœurs.

Canadiens, soyons fiers de la part que notre pays a prise dans la guerre et du rôle qu'y ont joué nos soldats!

Nos soldats n'ont été, eux, ni des "âmes faibles", ni des "tempéraments efféminés", ni des "politiciens à la vue basse", mais ils ont placé au-dessus de tout "le respect du droit absolu", ils ont compris la nécessité d'exercer la "vindicte publique" et de châtier "l'attentat à la paix publique", ils ont cherché ce "quelque chose qui ne se pèse pas, ne se chiffre pas, ne s'accapare pas; le droit, l'honneur, la paix, la liberté".

Nos soldats et notre pays ont eu contre eux la ligue des "âmes faibles"; ils ont pour eux, outre la victoire de leurs armes, la vraie théologie et le bon sens. Et cela suffit.

J. N.

Joli roman bien canadien

SE rendant aux conseils de ses amis et de plusieurs lecteurs de la *Vie Canadienne*, M. Damase Potvin a décidé de publier en volume son joli roman *l'Appel de la terre*, qu'il a donné en primeur à notre revue, où il l'a signé Jean Ste-Foy, et dont nous avons achevé la publication dans notre dernier numéro.

Nous félicitons notre collaborateur de sa décision, et bien des lecteurs l'en féliciteront après nous, car son roman est aussi vivant qu'il peut l'être, dans la simplicité de sa trame et de son intrigue, l'une et l'autre prenantes et vécues. Comme fidélité de descripteur et de couleur locale, les mœurs et le paysage du pays

si pittoresque du Saguenay sont décrits avec une exactitude et une facilité qui trahissent—heureuse trahison—la vivacité des impressions et des souvenirs de la jeunesse et des longs séjours de l'auteur.

Oui, ce joli roman est bien canadien en tout, et c'est sans doute ce qui le rend d'une lecture aussi attachante que facile. Rien n'y paraît compliqué; le style en est aisé, parfois enjoué, toujours bien naturel, jamais laborieux. Et le roman est surtout bien vivant, ce qui est bien une qualité essentielle pour un roman.

Pas besoin de dire qu'il y a de l'amour dans l'*Appel de la terre*, non seulement de l'amour pour la terre, mais de l'amour aussi pour quelques-unes des plus attachantes beautés qui embellissent la terre. On pourrait même dire qu'il n'y a que de l'amour dans ce roman canadien, ce qui n'est pas pour l'empêcher d'être canadien. Mais cet amour est honnête et touchant, même quand il est moins raisonné.

Nous souhaitons grand succès à notre aimable collaborateur Jean Ste-Foy. Son roman mérite le succès. La fin de la guerre va d'ailleurs ramener les esprits vers la terre et vers la bonne vie canadienne que son livre fera mieux connaître et mieux aimer à la jeunesse du présent et de l'avenir.

S. D.

Pour Dieu et l'humanité

L'on attribue à M. Clémenceau le mot suivant: *Autrefois la France eut des soldats combattant pour Dieu; elle en a aujourd'hui qui combattent pour l'humanité.*

Nous ne pouvons pas dire quel sens précis l'auteur de cette sentence a voulu lui donner. Prise dans un sens disjonctif, l'affirmation n'est pas vraie; mais elle l'est parfaitement si elle est entendue dans un sens conjonctif.

Il est vrai que la France eut autrefois des soldats qui combattaient d'abord pour Dieu et qui par là même combattaient excellemment, éminemment pour l'humanité. Et il est vrai aussi qu'en combattant aujourd'hui pour l'humanité, les soldats de France combattent pour la cause de Dieu, les uns, et en grand nombre, intentionnellement, les autres, qu'ils y pensent ou non, combattent pour Dieu en combattant pour le droit et la justice, en combattant pour la première des nations chrétiennes, la fille aînée de l'Eglise, la grande nation missionnaire catholique.

D'ailleurs, l'esprit positif de M. Clémenceau, qui vient de témoigner d'une si belle clairvoyance patriotique, doit bien remarquer que les grands généraux français qui viennent de sauver la France avec sa coopération désormais glorieuse, ont combattu avec la confiance en Dieu, en même temps qu'avec la pensée de sauver l'humanité.

C'est là une des beautés de notre foi qu'elle em-

bellit et agrandit tous les plus nobles concepts de notre intelligence, comme c'est la bonté de notre religion de purifier et d'ennoblir tous les meilleurs sentiments humains, y compris le noble amour de la patrie et de l'humanité.

Remontant plus haut et pénétrant plus avant dans la vérité, on arrive à la synthèse harmonieuse, à la fois divine et humaine, qu'exprimait le grand converti saint Paul quand il disait de l'Homme-Dieu: "*in ipso omnia constant*, toutes choses se réunissent et subsistent en lui."

La vraie, complète et sublime réalité, c'est que l'humanité est unie à Dieu; c'est que la défense des droits de Dieu est la plus sûre sauvegarde des droits de l'homme; c'est que l'on n'atteint que l'humanité quand on s'attaque à Dieu; c'est que l'on est, en règle générale, bienfaiteur de l'humanité dans la proportion où l'on est serviteur de Dieu.

Il n'est au pouvoir de personne de séparer l'humanité des destinées que Dieu lui a faites, de briser l'alliance substantielle que Dieu a faite avec nous.

Ce n'est pas là seulement de la théologie, c'est aussi de la sage politique.

J.-A. L.

Autour de la guerre

Les gens du peuple ne comprennent les formules concises que quand elles viennent d'eux. Et, en pareil cas, elles ne sont jamais d'origine dialectique, mais toujours d'origine esthétique, c'est-à-dire fondées sur une image visuelle ou une harmonie imitative.

* * *

L'erreur fondamentale de certains Français dès longtemps subjugués par l'influence allemande, c'est qu'ils admirent dans l'Allemagne tout ce qu'ils devraient admirer dans la France, et qu'ils négligent au delà du Rhin tout ce qui mérite l'admiration.

* * *

La syntaxe allemande, avec ses surcharges, ses détours et ses retards, est un médiocre instrument de synthèse—et, par suite, un merveilleux instrument de perfidie. C'est une syntaxe à phrases minées...

* * *

Sachons ne pas nous y tromper: à l'origine de cette guerre, c'est l'empereur d'Allemagne—simple maître-chanteur du temps de paix, maniant son airain comme l'outil de ses chantages—qui fut entraîné par son peuple infiniment plus belliqueux que lui.

Albert GUINON



DE LA PAIX



AU moment où la question de la paix, de la paix à rétablir, de la paix juste et durable, occupe l'attention de tous les gouvernements et préoccupe tous les esprits; au moment où tant de possibilités sont envisagées touchant les conditions de la paix, il ne sera pas inutile de rappeler les règles et les principes établis concernant cette question, établis par le droit international chrétien aux siècles passés. Cela est plus facile et aussi plus vraiment utile que d'essayer d'indiquer d'avance aux plénipotentiaires et à leurs conseillers des stipulations pratiques et concrètes touchant les détails du prochain traité de paix.

Le droit international chrétien qui nous met en garde et en sécurité contre les exagérations du pacifisme et du militarisme, qui nous apprend à distinguer entre la guerre juste et héroïque et la guerre injuste et barbare, entre la guerre sainte et la guerre impie, nous fournit aussi des règles qui doivent assurer la paix durable, la paix aussi stable qu'elle peut l'être dans un monde où la liberté des méchants peut sans cesse la troubler, la paix juste et humaine.

"Il est certain que la guerre est un fléau, a dit Louis Veuillot. Mais comme ce fléau est un fruit direct de cet autre fléau très glorieux qu'on appelle la liberté humaine, sur quoi tout est bâti, nous ne voyons pas comment on pourrait le supprimer. Les "paciférants" ne nous ont jamais livré ce secret. Si nous pouvions le dire sans trop blesser ces grands esprits, — généralement peu doux à qui les discute, — nous croyons que Dieu seul a bien su ce qu'il fallait faire pour maintenir d'un côté la liberté, et de l'autre borner et contrebalancer le fléau qu'elle engendre, et même pour en tirer parfois de grands biens."

Le grand écrivain si pénétré de ce bon sens chrétien qui fait partie de son génie, ajoute dans ce même article (25 juin 1869), ces réflexions qui sont toujours d'actualité: "Au fond, la guerre est bonne et la paix aussi, et toutes deux peuvent être détestables. Cela dépend du motif de la guerre et des œuvres de la paix. Il y a des guerres abominables et des guerres salutaires et fécondes; il y a des paix salutaires et des paix de ruines et d'infamie. Nous croyons que les ruines de la guerre sont moins difficilement réparables que les ruines de la paix; on a plutôt fait de rétablir un pont, de relever une maison, de replanter un verger, que d'abattre un lupanar. Quant aux hommes, cela repousse tout seul, et la guerre tue moins d'âmes que la paix."

Ces réflexions s'accordent parfaitement avec celles d'un fort théologien, M. le chanoine Gaudeau, directeur de la Foi Catholique, qui écrivait dès 1913: "La seule doctrine philosophique et religieuse qui maintienne logiquement et efficacement le droit contre la force, — ce qui est l'unique garantie de la paix, — c'est la doctrine

de la théologie catholique. D'après ces principes nous pouvons apprécier, tout au moins d'une manière générale, la valeur respective de la paix et de la guerre, en elles-mêmes et pour les peuples. Chacune à son heure et selon les circonstances voulues ou permises par la Providence divine, la paix et la guerre ont la valeur d'un devoir. Et chacun de ces devoirs a son rôle spécial dans l'éducation et le progrès des peuples. C'est là l'unique point de vue d'après lequel on peut juger sainement ces choses. Telle est la profonde portée philosophique de cette parole inspirée: "Il y a temps pour la paix et temps pour la guerre: est tempus belli et tempus pacis".

"Le devoir de la paix est le devoir habituel et normal: devoir qui, bien compris, implique des renoncements et des efforts, mais qui, pour les peuples, est facile et agréable à la nature, et tend par lui-même à détendre plutôt qu'à bander les ressorts du courage.

"Le devoir de la guerre est un devoir accidentel, rigoureux et toujours regrettable dans ses causes et dans les malheurs qu'il entraîne, mais enfin, quand l'heure sonne, c'est le devoir. Et pour les peuples modernes, chez qui disparaît de plus en plus l'idée et l'acceptation du renoncement et du sacrifice, la nécessité d'être prêts sans cesse à ce redoutable devoir est un indispensable aiguillon d'énergie."

* * *

Ces témoignages de voix autorisées n'ont pas pour seul objet de nous rappeler ici des vérités qui aident à juger sainement de la guerre, ils nous aident aussi à comprendre ce que doit être la paix et sur quoi elle doit être basée, sur la justice, pour être vraiment bienfaisante et durable. La paix est bonne et nécessaire, mais la justice est meilleure et plus nécessaire encore. C'est la justice qui a dû présider à la décision et à la conduite de la guerre, et c'est encore la justice qui doit présider au rétablissement et au maintien de la paix.

C'est ce que les juristes et les théologiens catholiques ne cessent de rappeler. Citons encore quelques témoignages.

Voici ce que nous lisons dans les "Institutes de Droit naturel," ouvrage publié au siècle dernier, honoré d'un bref de Pie IX et attribué au R. P. de Lehen:

"C'est de la cause de la guerre, et non de son succès, que provient en réalité le droit du vainqueur. Si la justice de cette cause était douteuse, l'effet légitime de la victoire est de forcer l'ennemi à une transaction dont l'acte, bien plus que la victoire elle-même, deviendra la règle du droit pour la suite.

"Le droit de la victoire ainsi expliqué a pour premier effet de faire obtenir une pleine satisfaction pour l'injure reçue, ainsi que la compensation des dommages

et des frais de la guerre. Il assure en second lieu la sécurité de la possession et permet aux vainqueurs de se précautionner contre la mauvaise volonté du vaincu, afin d'assurer une paix stable. En tout cela le vainqueur est juge de ce qui est nécessaire pour parvenir à ces fins, et c'est là proprement le privilège que lui confère la victoire, supposé la légitimité de la guerre : mais il reste soumis à l'obligation morale de ne pas excéder dans ce jugement les bornes de la modération. Dans ces limites, le droit de la victoire atteint la personne, les biens et les droits publics de l'ennemi, et jusqu'à l'existence même de l'Etat vaincu. Quant aux personnes, si elles ne sont pas coupables d'un délit spécial, le droit naturel ne permet pas de pousser contre elles la sévérité au delà de la servitude ou de la rançon ; et même la servitude est exclue par le droit des gens des nations chrétiennes. Les biens privés et publics des vaincus sont acquis aux vainqueurs, toujours dans les mêmes limites, s'il n'y a promesses ou capitulations contraires. Ce domaine toutefois est contesté par les vaincus, jusqu'à ce qu'il ne soit ratifié par une transaction ou par le traité de paix.

“Quant à l'Etat qui a succombé, le vainqueur devient, à titre d'indemnité et de sécurité, l'arbitre de ses droits publics et particulièrement de sa souveraineté et de son autonomie ou du droit qu'il avait de vivre selon ses propres lois. Ce n'est pas cependant qu'il puisse toujours à son gré lui ravir son indépendance. Cette mesure n'est juste que lorsque les vaincus ont mérité cette peine par l'excès de leur obstination et qu'elle paraît nécessaire pour compenser suffisamment les dommages ou pour assurer la tranquillité future des autres nations. Ainsi, quoiqu'au for extérieur tout soit abandonné à la discrétion du vainqueur, il ne doit pas oublier la modération et l'amour mutuel que la nature impose aux peuples, et il doit chercher à alléger autant que possible le fardeau des vaincus.” (“Institutes de droit naturel privé et public et du droit des gens,” 2e édit., 1876, vol. II, p. 528).

* * *

Cette doctrine est à la fois suffisamment juste et suffisamment clémente, et l'on peut dire que c'est là la doctrine commune quant aux principes. Les auteurs inclinent, dans l'application, soit vers la justice soit vers la modération que l'humanité et aussi la prudence conseillent d'observer, selon aussi le degré de criminalité du belligérant coupable.

Le R. P. Castelein, écrivant plus de dix ans avant la guerre allemande, estimait que les procédés barbares dans la guerre ne sont plus que partiels et ne sont plus accomplis sous le couvert des pouvoirs publics. Il n'avait pas, lui non plus, prévu que la guerre allemande devait généraliser et rendre officiels de son côté ces procédés barbares que les siècles passés n'ont pas connus.

Cependant, s'il insiste sur la modération dans les conditions de la paix à rétablir, il ne sacrifie pas les droits de la justice. Voici son jugement :

“La guerre doit être modérée dans les conditions de paix qui la terminent.

“En matière évidente, la justice seule doit servir de règle ; mais en matière douteuse où les préventions et les passions poussent à l'exagération du droit, on doit s'inspirer de l'équité et de la modération. L'équité ne permet pas en matière douteuse d'étendre son droit jusqu'à la limite de l'injustice évidente, et la modération, fruit de l'humanité et de la douceur, incline à régler un différend à l'amiable, de façon à ce que les deux parties soient satisfaites et bien réconciliées.

“La modération portera le vainqueur à ne pas abuser de sa victoire, selon le cri de l'égoïsme païen : “*Væ victis!*” Il n'imposera pas de conditions trop onéreuses. Il n'ajoutera rien, par haine, ambition ou cupidité, aux conditions qu'exigent la réparation du dommage causé par la violation du droit, les justes indemnités de la guerre et les sûretés raisonnables à prendre contre un retour offensif du vaincu.

“Sous ce rapport, le code de la guerre, dans la dictée des conditions de paix, s'est beaucoup adouci. On ne réduit plus les peuples vaincus en servitude, soit pour les punir, soit pour se garantir contre une crainte de revanche ; et on est attentif à ne plus venger sur les innocents les fautes des coupables et à regarder la guerre comme un permis d'extermination. S'il y a des retours partiels aux procédés barbares, ce n'est plus sous le couvert des pouvoirs publics”. (Droit Naturel, édit. 1903, p. 945).

Malgré l'optimisme de ces dernières lignes, trop cruellement démenti par les faits qui ont renouvelé tous ces procédés barbares, y compris la servitude et la guerre d'extermination, procédés barbares qui nécessitent des conditions de paix rigoureuses, l'auteur de ces lignes maintient le droit qui exige la réparation des dommages, les justes indemnités et les sûretés raisonnables à prendre. Tout est là.

* * *

Nous avons déjà cité, sur le même sujet, quelques textes importants du théologien François Victoria, dont le traité *De jure belli* est classique. En voici quelques autres encore :

“Celui qui fait justement la guerre a droit de faire tout ce qui est nécessaire pour assurer la paix et la sécurité... Après que la victoire a été remportée et les biens enlevés restitués, on peut exiger des ennemis des otages, des navires, des armes, et toutes autres choses qui, de bonne foi et loyalement, sont nécessaires pour maintenir l'ennemi dans le devoir et écarter tout danger de son fait.

“Non seulement tout cela est licite ; mais même après avoir remporté la victoire, après être rentré en possession de ce qui avait été ravi, après avoir assuré la paix et la sécurité, on peut punir la violation du droit dont les ennemis se sont rendus coupables, sévir contre eux et les châtier à cause de l'injustice qu'ils ont commise. Pour le démontrer, il faut remarquer que les princes n'ont pas seulement autorité sur leurs sujets, mais aussi sur les étrangers, pour les obliger à s'abstenir de toute injure : et cela tant en vertu du droit des gens qu'en vertu de l'opi-

nion unanime du genre humain. Il semble même que cela soit de droit naturel, puisqu'autrement le monde ne saurait subsister s'il n'y avait pas chez quelques-uns la force et l'autorité nécessaires pour effrayer les méchants et les contraindre à ne pas faire de mal aux gens de bien et aux innocents. Or, tout ce qui est nécessaire au gouvernement et à la conservation du genre humain est de droit naturel, et c'est la seule raison pour laquelle l'Etat a, en vertu du droit naturel, le pouvoir d'infliger des peines et des supplices à ceux de ses citoyens qui lui sont nuisibles.

“Si l'Etat possède ce pouvoir à l'égard de ses membres, nul doute que le monde le possède à l'égard de tous ceux qui sont nuisibles et malfaisants, et ce pouvoir, il ne peut l'exercer que par les princes ; il faut donc tenir pour certain que les princes peuvent punir les ennemis qui ont violé les droits de l'Etat et que, lorsqu'une guerre a été justement et régulièrement entreprise, les ennemis sont absolument soumis au prince comme à leur juge propre. Et ce qui l'explique, c'est qu'en réalité, ni la paix, ni la tranquillité, qui est le but de la guerre, ne sauraient être obtenues si les ennemis n'étaient, par les maux et les dommages qui leur sont infligés, détournés de renouveler leur faute. Cela est également prouvé et confirmé par l'exemple des hommes de bien. Comme il a été dit plus haut, les Machabées ont fait la guerre, non seulement pour rentrer en possession de ce qu'on leur avait pris, mais aussi pour punir des injustices : des princes très chrétiens, des empereurs très religieux ont fait de même. De plus, pour que l'Etat ne reste pas sous le coup de la honte et du déshonneur, il ne suffit pas qu'il ait vaincu ses ennemis ; il faut de plus que ceux-ci soient châtiés et frappés de peines sévères. Le prince n'a pas seulement l'obligation de défendre et de conserver les biens de ses sujets, mais aussi l'honneur et l'autorité de l'Etat”. (De jure belli, 1re partie, qu. 4, traduction Vanderpol).

* * *

En ces questions de guerre et de paix, il faut en effet se souvenir que le prince ou le gouvernement a le devoir d'assurer les droits et les légitimes intérêts de la nation dont il est chargé. Il doit assurer sa sécurité future et cette sécurité ne demande pas seulement la réparation de tous les dommages causés injustement, elle demande aussi le châtement du crime commis. Exerçant les fonctions de juste juge pour le bien de sa nation et de l'humanité, le vainqueur ne doit pas se laisser emporter par des passions d'ambition, de colère, de cupidité, mais il ne doit pas non plus se laisser dominer par une fausse commisération, qui serait aussi une passion, au détriment de son pays et même de l'humanité. Un juge qui ne sait pas châtier est un mauvais juge, tout comme un juge qui excède dans le châtement.

La paix doit rétablir l'équilibre et la concorde entre les ennemis d'hier, mais pour rétablir cette concorde dans la justice, gardienne obligée de l'équilibre, il ne faut pas que le spoliateur et l'injuste agresseur soit

exempté de tout restituer ce qu'il a pris, de tout réparer ce qui peut l'être encore, de subir le châtement que demande la sécurité de ceux qui restent exposés à ses attaques.

On a dit un mot durant la guerre qui était l'équité et le bon sens même : *Il ne faut pas, car ce serait un crime, que la guerre dure une heure de plus ni une heure de moins qu'il ne faut, qu'il n'est absolument nécessaire.* Il faut dire la même chose des conditions de la paix. Il ne faut pas que les ennemis souffrent au delà de ce qu'ils ont mérité, au delà de ce qui est nécessaire ; mais il ne faut pas non plus que ceux qui ont déjà trop souffert de ses déprédations, se voient frustrés des réparations auxquelles ils ont droit et restent de plus exposés aux incursions dévastatrices des barbares. Il ne faut pas que la charité envers les amis fasse manquer à la justice due eux ennemis, mais il ne faut pas non plus, à fortiori, que la charité envers les ennemis fasse manquer à la justice envers les amis, envers la patrie, envers l'humanité.

Sur ce même sujet des conditions requises pour une paix juste, prudente, durable, nous publions ci-après une page magistrale du R. P. Pègues, s'inspirant de la doctrine de saint Thomas.

Cette page confirme et complète les témoignages importants qui composent cet article. Nos lecteurs auront ainsi des principes sûrs et suffisamment complets, pour guider leurs jugements et leurs appréciations dans les discussions et les considérations qu'ils vont entendre touchant les conditions de la paix. Ces principes doivent éclairer tout le débat qui va avoir lieu, toutes les solutions qui doivent être proposées, toutes les décisions que l'on va prendre.

En sauvegardant ces principes, on peut parler avec sécurité et vérité de la liberté des peuples, de leurs justes aspirations, de la sage autonomie qu'ils peuvent réclamer. Ces principes de justice et aussi de charité, unis à d'autres, avec lesquels ils s'harmonisent dans l'ensemble du droit chrétien traditionnel, maintiennent le bien particulier des nations en le mettant d'accord avec le bien général de l'humanité. La paix qui s'inspirera de ces principes sera la paix qui profitera à toutes les nations et non pas à quelques-unes seulement. La paix qui s'en écartera sera une paix boiteuse, peu assurée de durer.

J.-A. LANDER.

Un peuple séculairement doué de toutes les qualités militaires, mais mal préparé à la guerre par une longue politique pacifiste, retrouve ces qualités surtout dans la contre offensive. De sa part, en effet, c'est encore une façon d'obéir à ce scrupule chimérique qu'il ne fait que se défendre...

ALBERT GUINON.



LE CANADA ET LA GUERRE



(Suite et fin.)

Cependant, en 1917, le recrutement volontaire a paru avoir donné tout ce que l'on pouvait en attendre. Au lieu des 500,000 hommes promis par le premier ministre du cabinet conservateur, sir Robert Borden, il n'en a fourni que 400,000. Dans la loi de la milice, dont les statuts ont été révisés en 1906, la levée en masse par voie de tirage au sort est prévue pour la défense du Canada. Le 11 juin 1917, M. Borden dépose un bill qui prévoit la distribution en un certain nombre de classes des hommes en état de porter les armes, divers cas d'exemption et une juridiction pour décider de certains cas d'espèce, enfin l'appel de 100,000 hommes des premières classes. Le projet est très mal accueilli d'une partie de la population ; la province de Québec y est presque entière opposée ; l'opposition est forte dans les provinces de l'Ouest et d'une manière assez générale dans les districts ruraux. Il a contre lui ceux qui sont hostiles à toute participation, du moins militaire, à la guerre, et ceux qui estiment que "le Canada en a assez fait". Parmi les autres, beaucoup, surtout parmi les libéraux, pensent que le projet comportant le service obligatoire en Europe est trop grave pour être adopté par une Chambre dont les pouvoirs expiraient en 1916 et n'ont été prolongés que sur la demande unanime de ses membres par le Parlement britannique, qu'il faut le soumettre au peuple par voie de referendum. D'ailleurs, aucune colonie autonome n'a adopté la conscription. Proposée en Australie par le premier ministre, M. Hughes, elle a été repoussée par un referendum populaire et il n'en a plus été question. Les Etats-Unis, il est vrai, l'ont établie; mais M. Roosevelt lui-même a déclaré : "Nous n'aurons pas fait pour la démocratie autant qu'a fait le Canada, tant que nous n'aurons pas levé et entraîné pour le front une armée de 5,000,000 d'hommes". Or, le Canada est au point de vue de son développement en retard d'un siècle sur les Etats-Unis; il a d'immenses ressources agricoles ; pour aider à la subsistance des Alliés il lui faut des bras. Telles sont notamment les observations de l'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture dans la province de Québec. L'argument constitutionnel est développé en Chambre par sir Wilfrid Laurier, qui insiste sur le principe nouveau introduit par le bill, la défense du pays n'étant pas en jeu. Du côté ministériel on répond en rappelant un mot célèbre : notre première ligne de défense est dans les Flandres ! Dans cette période critique, le Parlement doit diriger le pays ; avant tout, il faut gagner la guerre "win de war". M. Laurier, suivi seulement par une partie des libéraux, est battu

dans la question du referendum par 111 voix contre 62 ; le bill a été adopté en deuxième lecture à la Chambre par 118 voix contre 55 (il y avait peu de députés à la troisième lecture), et au Sénat (devenu conservateur) par 54 voix contre 25. Il était sanctionné le 29 août par le Gouverneur général.

Mais la nouvelle demande de prolongation a été repoussée par les partisans de M. Laurier et les élections générales sont devenues inévitables.

Malgré une vive opposition des libéraux, le ministère a fait adopter une loi électorale "pour le temps de guerre", dont voici les points principaux : suppression du droit de vote pour les étrangers naturalisés depuis moins de seize ans, dont la langue maternelle est la langue d'un pays ennemi, en revanche ils sont exemptés de la conscription; droit de vote accordé à tous les hommes du corps expéditionnaire canadien, avec de grandes facilités pour le choix de la circonscription électorale; droit de vote accordé aux mères, femmes, sœurs des volontaires. Si l'on fait abstraction de ces volontaires qui, Canadiens pour la plupart, eussent, en temps de paix, voté au Canada, la loi a eu pour effet d'accroître d'environ 500,000 femmes le corps électoral et de le diminuer d'un nombre un peu inférieur de citoyens.

Dans la première quinzaine d'octobre, sir Robert Borden remania son ministère en y faisant entrer plusieurs libéraux de marque, notamment MM. A. Sifton, S. Calder, T. Crerar, Rowell, Carvell. Le 11 novembre, il publiait le manifeste du cabinet d'union. "La seule question qui importe, disait-il, c'est que la guerre doit être le premier objet de nos préoccupations." Abandonné par ses principaux lieutenants de langue anglaise, sir Wilfrid Laurier ne renonça pas à lutter contre la coalition ; il annonça, en cas de succès, un referendum sur la conscription et se prononça personnellement en faveur du volontariat qui avait suffi autrefois à la Grande-Bretagne pour venir à bout du "colosse Napoléon". Derrière lui se trouvaient tous ceux qui estimaient que le Canada "en avait assez fait" ou même trop au point de vue de l'effort militaire, en égard aux ressources du pays ; le ministère avait au contraire l'appui de tous les Canadiens qui voulaient avant tout défendre l'Empire ; une masse flottante d'électeurs se partageait entre les deux partis selon la poussée de mille influences de politique intérieure.

Cependant, dans le pays, aux manifestations pacifiques organisées contre la conscription avaient succédé en quelques villes, notamment à Montréal, des mouvements plus violents. Les nationalistes les ont constamment et énergiquement déconseillées, re-

commandant de se tenir toujours sur le terrain légal. Là, comme dans quelques complots qui ont éclaté par la suite, fomentés dans des groupes de tout jeunes gens, il est permis de soupçonner la main de l'Allemagne : un homme de la police fédérale s'y trouve toutefois impliqué comme agent provocateur. Au cours de la période électorale, l'agitation, accompagnée de quelques désordres, se poursuit très vive et n'est pas limitée à un seul parti.

Que nos amis canadiens règlent leur participation soit économique, soit militaire, d'après leurs ressources et à leur convenance, c'est évidemment leur affaire et nous n'avons pas l'impertinence de nous en mêler. Mais, contrairement à la conviction que certaine propagande cherche à répandre chez eux, nous sommes en droit de les avertir qu'ils sont directement intéressés à la victoire commune. Si la défense du Canada n'est pas actuellement en jeu au sens constitutionnel du mot, ce que j'ignore, en revanche sa liberté, son existence en tant que colonie autonome, dépendent de l'issue du terrible conflit. Partie intégrante de l'Empire britannique, il pouvait, sans doute, en vertu d'arrangements intérieurs à l'Empire, rester spectateur indifférent du drame, il ne peut échapper aux terribles conséquences d'un désastre. En vain, M. Bourassa, qui voit ici crouler la base de sa politique, cite sous tous les cieux des terres fertiles qui, avant la Confédération, exciteraient la convoitise de l'Allemagne : il est douteux que, pour ne pas contrister le chef nationaliste, cette nation de proie renonce, en cas de victoire, au continent où se trouvent sous un climat tempéré d'admirables richesses naturelles et une population encore clairsemée. C'est en vain qu'admettant par hypothèse bienveillante un danger possible il conseille de se consacrer sur place à la défense locale, conseil vraiment trop puéril, et il faut renvoyer le directeur du "Devoir", qui a des lettres, au combat des Horaces et des Curiaces. En vérité, jamais depuis bien longtemps une domination aussi brutale qu'hypocrite, un esclavage aussi déshonorant et qui tuerait toute douceur de vivre et toute dignité, n'ont menacé le monde. Eh quoi ! devenir Prussien ! et, qui plus est, Prussiens de seconde classe ! Non, en restant debout aux côtés de l'Entente, les Canadiens ne sont pas seulement les chevaliers du droit qu'un instinct généreux les a pressés d'être, ils sont les champions de leurs droits, de leurs libertés, de tous leurs intérêts moraux et matériels. De toutes les victimes d'aujourd'hui ou de demain, marquées par la prévoyante Allemagne, l'union fait la force jusqu'au bout par la victoire (1).

L. LEAU.

1—Dans leur pèlerinage patriotique, le maréchal Joffre et M. Viviani ont franchi la frontière du Canada. Il est impossible de ne pas mentionner ici la vibrante ovation qu'à Ottawa, le 12 mai dernier, le Parlement canadien fit au second et l'accueil enthousiaste, plein de cœur et de respectueuse admiration, que le premier reçut le lendemain de la population et des corps constitués de Montréal, où il passa la garnison en revue.

août 1918.—Depuis la rédaction de cet article, les élections générales ont eu lieu. Le gros des opérations électorales (qui devaient se poursuivre encore durant quelques semaines) était terminé au milieu de décembre. Par une majorité déjà aussi forte que celle qui l'avait porté au pouvoir en 1911, 47 voix, M. Borden restait maître de la situation; sur 235 sièges à pourvoir, 229 étaient dès lors occupés, 138 par des députés unionistes, 91 par des opposants, et ces résultats furent confirmés et consolidés par la suite. La province de Québec et les provinces maritimes ont donné une majorité écrasante à M. Laurier ; à M. Borden l'Ontario et l'Ouest. Seuls, trois candidats unionistes ont réussi à passer dans le Québec et tous trois dans les quartiers cosmopolites de Montréal. Ce qui achève de caractériser l'élection, c'est que, manifestement, les succès des vieux libéraux dans les provinces maritimes sont dus pour une bonne part aux Acadiens comme ceux, peu nombreux, de l'Ontario et ceux, plus clairsemés encore, de l'Ouest aux Canadiens français. Ce serait toutefois une grave erreur que de se représenter la masse des électeurs comme partagée en deux blocs, l'un de langue française, l'autre de langue anglaise : les blocs en Chambre ne proviennent que de majorités dans le pays.

Mais il n'en est pas moins vrai que, politiquement parlant, le résultat des élections est "l'isolement du Québec". Cette situation n'a pas été sans inquiéter de prime abord les Canadiens français. Ils se sont plaints amèrement de la campagne électorale menée contre eux parmi la population de langue anglaise : "La seule province déloyale (Québec) va-t-elle dominer les huit provinces loyales?—Pas de domination française !" Ils s'indignent d'être en butte à ces excitations. "La province de Québec, disent-ils, est la seule où nous formons la majorité, c'est aussi la seule où la minorité soit, à tous égards, traitée par la majorité sur le pied de l'égalité la plus complète. Déloyaux ! Parce que nous ne voulons pas de la conscription ! En Australie, la population est presque tout entière originaire de la Grande-Bretagne et elle est divisée sur cette question en deux parties à peu près égales; un referendum vient de donner aux adversaires de cette mesure une petite majorité. C'est le vieux levain antipapiste et antifrançais des Orangistes qui travaille la pâte anglo-canadienne." Mais il est fâcheux qu'afin de populariser leur attitude dans le conflit mondial les chefs nationalistes se soient laissés aller, par entraînement politique, à adopter quelques-uns des arguments les plus sophistiqués de l'impudente Allemagne touchant les responsabilités et la conduite de la guerre. Ils ont ainsi profondément blessé la vérité et la justice; par là, leur propagande dans la province de Québec a fourni l'aliment le plus substantiel aux polémiques violentes contre lesquelles leurs concitoyens d'origine française protestent aujourd'hui.

Les déplorables effets de leur attitude ne s'arrêtent pas là. Voici une population aigrie par les marques de mépris qu'affectent à son égard des concitoyens d'une autre origine, par les incessantes mesures de sournoise persécution dont elle se considère comme la victime dans les régions où elle n'est pas numériquement la plus forte, elle a qui l'Angleterre doit l'avoir conservé le Canada. Formée de familles nombreuses, les charges de la guerre avec le renchérissement de tout lui sont particulièrement lourdes. On ne lui a donc pas répété impunément chaque jour que le droit n'est pas plus dans un camp que dans l'autre, qu'elle n'a rien à voir dans cette querelle, qu'elle n'y est pas intéressée, qu'elle verse son sang et s'épuise pour sauver le commerce de la Grande-Bretagne et assurer le triomphe de l'impérialisme britannique. Vienne la conscription : les chefs nationalistes auront beau recommander le calme et la soumission à la loi, les excitations antérieures auront produit leur fruit ; les vraisemblables manœuvres d'agents allemands, les incroyables maladroites, vexations et brutalités d'agents de police provoquent l'explosion ; une émeute, vite réprimée d'ailleurs, éclate à Québec, suivie bientôt, il faut le dire, d'un mouvement d'engagements volontaires de Canadiens français des familles les plus influentes, engagements contractés dans les services les plus dangereux. Et, chose étrange à cette heure, il n'y avait pas encore même une brigade réservée aux Franco-Canadiens (1) !

Comme après la tempête, c'est dans la Confédération un remous encore trouble, remous d'idées, de sentiments, de passions. Mais, sachons-le bien, quelque chose est toujours resté fixe dans ce tumulte, inébranlable, c'est une profonde et agissante pitié pour la Belgique et la France meurtries, une admiration intense pour leur vaillance et leur vitalité. Si la situation intérieure n'est pas encore très claire et si les esprits sont encore agités, après la guerre, selon l'opinion d'hommes politiques des plus qualifiés, de nouveaux problèmes s'imposeront à l'attention et il s'opérera un reclassement des partis. Pour nous, Français, nous ne désirons qu'une chose : puisse la paix, dans l'équité, régner entre tous les Canadiens ! Les uns, nos frères de race, après une séparation presque complète, politique, morale, économique de cent cinquante ans, nous ont donné spontanément d'innombrables preuves de la plus généreuse sympathie allant jusqu'au sacrifice sanglant ; les autres, nobles enfants de la Grande-Bretagne fixés au Canada, accourus tout vibrants au secours de l'Empire, auront été nos solides alliés des mauvais jours et des années d'épreuves.

L. L.

1—L'un d'eux, accablé de dédains et de tristesse dans une compagnie de Canadiens anglais, s'est suicidé.



LA PAIX



LA guerre, même juste, et sage, et honnête, et sainte, ne saurait être une fin pour elle-même. Elle n'est jamais qu'un moyen, moyen parfois nécessaire, bien que toujours déplorable en raison des terribles maux qu'il entraîne, mais qui est destiné à une fin autre que lui-même, une fin pour laquelle seule il a droit d'être pris. Cette fin, c'est la paix.

Saint Thomas, dans sa question de la paix, a une admirable parole (1). Il déclare que même ceux qui font la guerre ne font de la guerre qu'en vue la paix et pour la paix. Si, en effet, ils rompent la paix qu'ils avaient jusque-là et font la guerre, c'est parce qu'ils estiment que leur première paix n'était point bonne. Ils la tenaient pour trop peu fructueuse, ou trop peu sûre, ou parfois aussi trop onéreuse. C'est que toute paix, nous l'avons déjà dit, implique un rapport de divers mouvements affectifs. Quand ces divers mouvements sont ordonnés entre eux, en telle sorte que nul n'empiète sur l'autre, mais demeure à sa place et, loin de nuire au voisin, l'aide plutôt et le soutient, alors c'est la paix, la paix parfaite. Si, au contraire,

tel mouvement affectif est gêné par un autre, s'il est comprimé ou contrarié par lui, à supposer que la lutte n'éclate pas entre eux, elle est pour ainsi dire à l'état latent et fatalement elle éclatera à la première occasion propice. Or, quand elle éclatera, elle n'aura point d'autre but que de libérer celui des deux mouvements qui s'estimait opprimé, à moins qu'elle n'ait aussi pour but, du côté adverse, d'ajouter encore à la répression et de la rendre plus absolue, à l'effet de briser pour jamais toute possibilité de résistance. Mais, on le voit, c'est toujours parce que quelque mouvement affectif se trouve insatisfait et pour le satisfaire plus pleinement que la lutte se produit.

S'il en est ainsi, il devient d'une importance extrême, quand une guerre est déclarée, qu'elle se termine comme il convient, c'est-à-dire à une paix parfaite, harmonisant du mieux possible les volontés jusque-là opposées. Sans cela, elle ne serait point finie qu'on se préparerait à la recommencer et le mal se continuerait sans remède. Il est très vrai, nous

1—2a 2æ, q. 29, art. 2.

l'avons dit aussi, qu'il n'est point possible, dans les conditions où l'humanité se trouve, d'aspirer à une paix absolue et qui serait à tout jamais définitive ne devant plus être troublée par aucune guerre. Mais faut-il, du moins, s'appliquer à ne pas laisser subsister ou à ne pas créer des causes de conflit, quand il s'agit de causes immédiates et qu'il est en notre pouvoir de les dissiper. Or, c'est là le propre des traités de paix.

Dans ces sortes de traités, il s'agit d'établir ou de rétablir des conditions de vie, parmi les nations et entre les divers Etats, qui permettent aux volontés de ces Etats ou de ces nations de se tenir pour satisfaites. Le problème est d'autant plus délicat que si la guerre a eu lieu, c'était précisément parce que d'une part ou de l'autre, sinon des deux à la fois, on estimait, à tort ou à raison, avoir des motifs de se plaindre. Ces motifs, semble-t-il, n'auront fait que s'accroître, en raison même des horreurs de la guerre. Comment, dès lors, arriver à s'entendre?

La solution, ici, dépendra nécessairement de la tournure qu'auront prise les événements au cours de la guerre qui s'est faite. Il est des droits de fait que la victoire donne, alors même que cette victoire ne serait pas du côté du belligérant qui avait pour lui la justice. La fortune des armes s'étant prononcée contre lui, il devra subir les conditions du plus fort. Mais c'est dans ce cas surtout qu'il importera que le plus fort n'abuse pas de son triomphe insolent. Il pourra même, s'il a le sens de la mesure, compenser, par la manière dont il usera de la victoire, ce qui manquait d'abord à la justice de sa cause et incliner en sa faveur la volonté de l'adversaire jusque-là trop justement irritée contre lui.

Que si la victoire s'est prononcée en faveur du droit, des conditions extrêmement délicates et de la plus haute importance pourront alors se poser. Il faudra, avant toutes choses, considérer la nature de l'injustice qui a provoqué la guerre; puis, le mode dont la guerre a été menée; enfin les dispositions ou, si l'on peut ainsi dire, les conditions et l'état d'âme du vaincu. Si, par exemple, il s'agissait d'une guerre qui aurait débuté par une agression injuste, préméditée, préparée avec des moyens accusant l'intention formelle de faire une guerre non seulement de conquête, mais de destruction autour de soi, ruinant et faisant disparaître ou absorbant à son profit tout ce qui serait un obstacle à la réalisation de son propre rêve de domination universelle; si, de par ailleurs, une telle guerre avait été menée en foulant aux pieds toutes les lois de l'humanité, avec des procédés ou des ressources d'organisation matérielle qui auraient fait courir aux autres nations un péril de mort; et si, enfin, l'Etat qui aurait fait cette guerre constituait par la manière dont il est formé, par la mentalité qui est la sienne, par les ressources qu'il peut utiliser encore, une sorte de péril permanent contre les autres nations, et, aussi, à vrai dire, contre lui-même, par

l'impossibilité où il est de subordonner à la loi morale et au respect du droit des gens, les poussées de son ambition et de son orgueil, un devoir de haute justice et de haute police internationale s'imposerait aux nations victorieuses. Il faudrait d'abord que fussent punis comme ils l'auraient mérité, les crimes commis contre le genre humain au cours de cette guerre. Il faudrait aussi que fussent réparés les dommages causés par cette même guerre. Et, enfin, l'on devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour en empêcher le retour.

Ces mesures, assurément, ne seraient point faites pour plaire à l'Etat vaincu. Mais sa volonté, ou plutôt la volonté de la nation qui demeurerait après la transformation de cet Etat, n'aurait qu'à se plier aux conditions que la conduite de cet Etat aurait rendues nécessaires. Le vrai bien de cette nation s'en trouverait lui-même assuré en même temps que le bien du genre humain tout entier. Et à l'effroyable guerre pourrait succéder une longue période de paix véritable parmi les nations.

A l'effet d'obtenir ce résultat quand une guerre est engagée, on ne saurait trop rappeler que si la guerre injuste, troublant du dehors la paix des cités et des nations, est le plus grave des péchés contre l'amour du prochain, dans l'ordre des biens temporels, la paix, au contraire, et la guerre juste qui par des moyens honnêtes et proportionnés ne vise qu'à assurer de nouveau la paix injustement troublée, sont, au plus haut point, des actes d'amour et, quand l'intention est surnaturelle, des actes de la plus divine des vertus: la charité. Même quand on use de juste et sainte rigueur envers son ennemi, c'est encore un acte d'amour, non seulement envers soi et les siens que l'on défend, mais aussi envers cet ennemi injuste que l'on empêche, à tout le moins, de progresser dans la voie du mal. Une seule chose est requise ici: c'est qu'on ne haïsse dans son ennemi que le mal; mais ce mal doit être haï dans la mesure même où nous voulons le bien (1).

Saint Thomas d'Aquin
et la guerre c. VI.

R. P. THOMAS PÈGUES, O. P.

1.—2a 2æ, q. 34, art. 3.

Ce qui empêche parfois les esprits faibles d'être prévoyants, c'est la crainte d'avoir l'air peureux.

* * *

En dépit de son aversion pour le principe d'autorité, le socialisme admet fort bien les chefs, dès l'instant qu'ils s'appellent les meneurs.

ALBERT GUINON.

LA SEMAINE LITURGIQUE

Semaine du 24 novembre

Dimanche, 24 novembre.—XXVIIe et dernier dimanche après la Pentecôte.

L'introït est le même qu'aux dimanches précédents, mais la collecte est propre à ce dernier dimanche de l'année liturgique, qui recommence avec le premier dimanche de l'Avent. Voici cette collecte, dont la pensée sur le secours nécessaire de la grâce est d'ordre général et continu dans la vie du chrétien :

Nous vous en supplions, Seigneur, animez les volontés de vos fidèles, afin que, produisant avec plus d'ardeur les fruits des œuvres célestes, ils reçoivent par votre bonté des secours plus grands. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

C'est ainsi que la fidélité à la grâce mérite par les œuvres qu'elle accomplit sous son impulsion, de nouvelles grâces qui produiront à leur tour de nouveaux fruits de salut pareillement féconds.

De la fécondité de ces grâces multipliées par une fidèle coopération, et du sommet élevé de sainteté où elles peuvent, en peu de temps, porter une âme nous avons un illustre exemple dans la vie de S. Jean de la Croix, dont l'Eglise fait aujourd'hui mémoire.

S. Jean de la Croix, compatriote et contemporain de la grande sainte Thérèse fut aussi son frère dans l'ordre du Carmel et son aide dans la restauration de la discipline primitive de l'ordre.

Prévenu, dès son enfance, d'une particulière dévotion envers la très sainte Vierge, S. Jean entra dans son ordre du Carmel pour mieux lui rester fidèle. Ange par la pureté et martyr par la mortification, il fut apôtre au milieu de ses frères au milieu desquels Dieu le rendit vénérable par les merveilleux dons spirituels dont il l'enrichit manifestement. Sainte Thérèse le tenait pour une des âmes les plus pures et les plus saintes de son temps et la haute spiritualité de ses écrits mystiques l'on élevé encore plus haut dans l'estime et la vénération des âmes appelées à la haute contemplation. C'est lui qui disait à Notre-Seigneur lui demandant quelle récompense il désirait pour ses travaux, cette parole à jamais mémorable et admirable: *Souffrir et être méprisé pour vous, Seigneur.*

Après tous ses labeurs et ses souffrances pour la sanctification de son âme et pour la sanctification de ses frères du Carmel, S. Jean de la Croix mourut crucifié par une cruelle maladie, à l'âge de quarante-neuf ans, en l'année 1591. Son âme parut s'élever au ciel dans un globe resplendissant et son corps préservé de la corruption est encore conservé en grande

vénération à Ségovie. Ses nombreux miracles le firent canoniser par Benoît XIII en 1726.

L'Eglise honore aussi en ce jour le saint martyr Chrysogone, mis à mort à Aquilée par ordre de Dioclétien, dont le nom est mentionné au canon de la messe. On sait assez peu de choses précises sur son histoire, mais la belle église qu'il possède à Rome, au Transtévère, et qui est un titre cardinalice, témoigne de la vénération dont sa mémoire fut entourée dès les premiers siècles de l'Eglise.

Lundi, 25 novembre.—Sainte-Catherine.

La vierge philosophe, martyre, d'Alexandrie est restée populaire et sa popularité remonte au glorieux crédit qu'elle a démontré avoir auprès de Dieu. Dieu révéla à sainte Gertrude la gloire éminente dont sainte Catherine jouit au ciel, et "on sait, dit l'Année liturgique, comment la Pucelle d'Orléans, placée par Michel archange sous la conduite des saintes Catherine et Marguerite, reçut d'elles conseil et assistance durant sept années; comment Sainte-Catherine-de-Fierbois fournit l'épée de la libératrice de la France".

Sainte Catherine qui brillait à Alexandrie par sa science et sa sagesse autant que par sa piété, fut un apologiste de la religion chrétienne auprès de l'empereur Maximin et auprès des plus savants philosophes d'Alexandrie, dont plusieurs se convertirent éclairés par elle. Personne ne put la convaincre d'erreur. L'empereur décida donc de la faire mettre à mort. Mais dans sa prison elle convertit la femme même de l'empereur et son chef des milices venus pour la voir. On voulut la mettre à mort sous les coups d'une roue armée de glaives, mais la roue se brisa à la prière de Catherine, qui fut frappée de la hache. Son corps fut porté par les Anges sur le mont Sinaï, comme l'Eglise le rappelle dans l'oraison de sa fête:

O Dieu qui avez donné la loi à Moïse sur le sommet du mont Sinaï et qui par les saints Anges avez miraculeusement placé au même lieu le corps de votre bienheureuse Vierge et Martyre Catherine, exaucez nos supplications: faites que par ses mérites et son intercession nous parvenions à la montagne qui est le Christ vivant et régnant avec vous dans les siècles des siècles.

Mardi, 26 novembre.—Saint Sylvestre.

Ce saint naquit au treizième siècle, à Osimo, dans la Marche d'Ancone, et, après de brillantes études, fut destiné par son père à la jurisprudence et envoyé à l'université de Bologne. Mais, instruit par Dieu, le saint jeune homme s'appliqua à l'étude des lettres sacrées, ce qui excita contre lui l'indignation de son père qu'il supporta courageusement pendant dix ans. Les chanoines d'Osimo l'admirent dans leurs rangs où il produisit de nombreux fruits de salut.

Frappé plus vivement, à la vue du cadavre décomposé d'un proche, de la vanité des biens terrestres, il se retira dans la solitude du mont Fano, près de Fabriano, où il fonda une congrégation de moines

bénédictins qui prirent son nom et se nommèrent Sylvestrins. Il établit sa communauté par ses exemples de sainteté autant que par ses préceptes, et il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, honoré du pouvoir des miracles pendant sa vie et après sa mort. C'est Léon XIII qui a ordonné de célébrer sa fête dans toute l'Eglise.

On honore aussi en ce jour saint Pierre, évêque d'Alexandrie et martyr, mis à mort pendant la persécution de Maximin Galère. C'est lui qui condamna, le premier, Arius et le sépara de la communion de l'Eglise.

Mercredi, 27 novembre.—Office ferial.

Jeudi, 28 novembre.—Office ferial.

Vendredi, 29 novembre.—Vigile de saint André, Apôtre.

Comme tous les Apôtres et à un titre particulier, saint André voit sa fête précédée d'un jour particulier de préparation. Frère de Pierre, André fut un des premiers appelés par le Sauveur et son culte en reçoit un éclat particulier.

Saint Saturnin, martyr, dont on fait aujourd'hui mémoire, fut le premier évêque de Toulouse, vers l'an 250. Il fut martyrisé à l'instigation des prêtres payens qui l'accusaient d'avoir fait taire leurs oracles. La belle basilique de Saint-Sernin, à Toulouse, une des plus belles et des plus célèbres églises du sud de la France, qui a l'honneur d'abriter le chef de saint Thomas d'Aquin, fut élevée en l'honneur de saint Saturnin et l'on y conserve ses reliques.

Samedi, 30 novembre.—Saint André, Apôtre.

Avant de devenir disciple de Jésus, André était disciple de Jean-Baptiste. Voyant un jour passer le Sauveur devant lui, Jean jeta sur lui un regard profond, plein d'admiration et de respect, et dit à deux de ses disciples alors avec lui: "Voici l'Agneau de Dieu".

"Les deux disciples, écrit l'abbé Fouard, cédèrent à cette parole qui, la veille déjà les avait émus, et se détachèrent de Jean pour aller à Jésus. Le Sauveur se retourna, et voyant qu'ils le suivaient, il leur dit: "Qui cherchez-vous?—Rabbi, où demeurez-vous?" Répondirent-ils. Ce titre donné à l'inconnu et la demande des disciples attestèrent qu'ils avaient faim et soif de vérité: "Venez et voyez", dit Jésus. Ils allèrent avec lui et virent où il demeurait.

"Le Seigneur habitait alors une des huttes qui s'élevaient au bord du Jourdain, peut-être même un de ces abris formés de rameaux de térébinthe et de palmier sur lesquels le voyageur jette son manteau à longs poils. Il était environ quatre heures du soir (la dixième heure) quand les disciples entrèrent dans la demeure de Jésus et "ils passèrent avec lui le reste du jour".

"Un des jeunes hommes qui s'attachèrent ainsi les premiers au Christ était André, pêcheur galiléen,

né sur les bords du lac de Génézareth. Le second n'est autre que Jean l'Evangéliste. Il est facile de le deviner à sa modestie, qui lui fait ici comme ailleurs taire son nom; à la précision du récit, qui entre dans les moindres détails, et note l'heure où Jésus attira ses disciples.

"Simon, frère d'André et pêcheur comme lui, avait également quitté le lac de Génézareth pour descendre au Jourdain. André le rencontra: "Nous avons trouvé le Messie", dit-il, et il l'amena à Jésus. Le Sauveur le regarda; il vit dans ce Galiléen l'immuable rocher sur lequel il bâtirait son Eglise: "Tu es Simon, fils de Jonas, lui dit-il, désormais tu t'appelleras Céphas".

Les deux frères ne se joignirent pas cependant complètement à Jésus pour le suivre en toute ses pérégrinations. Ils retournèrent à leur pêche et à leurs filets, tout en restant attachés au Maître de cœur et d'esprit. Mais à quelque temps de là, peut-être quelques jours seulement, peut-être quelques semaines, "Jésus, raconte saint Mathieu, marchant le long de la mer de Galilée, vit les deux frères qui jetaient leur filet dans la mer—car ils étaient pêcheurs—et il leur dit: Suivez-moi et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. Eux aussitôt, jetant là leurs filets, le suivirent."

Tel est, dans sa limpide mais profonde simplicité, le récit de la vocation apostolique de saint André, de saint Pierre et de saint Jean. Ce n'est ni l'éloquence, ni la richesse, ni la puissance civile ou politique qui attire les Apôtres au pauvre Maître envié, qui passe par les chemins de la Judée, qui n'a qu'une pauvre hutte pour s'abriter et pour recevoir ses disciples; c'est un attrait mystérieux, tout intérieur mais presque irrésistible: l'action surnaturelle, si douce et si forte à la fois, de la grâce divine. C'est la foi d'abord, et c'est déjà aussi l'amour, la charité. André s'attachait ainsi au Sauveur et ne le quitta plus: on retrouve son nom en trois ou quatre autres circonstances de la vie publique de Notre-Seigneur, dans l'Evangile.

Après la descente du Saint-Esprit, "André, dit la leçon du bréviaire, alla prêcher la foi chrétienne dans la province qui lui était échue, la Scythie d'Europe; puis il parcourut l'Epire et la Thrace, et par sa prédication et ses miracles convertit à Jésus-Christ une foule innombrable. Parvenu à Patras, ville d'Achaïe, il y fit embrasser à beaucoup de monde la vérité de l'Evangile, et ne craignit pas de reprendre généreusement le proconsul Egée, qui résistait à la prédication évangélique, lui reprochant de vouloir être le juge des hommes, pendant que les démons le jouaient jusqu'à lui faire méconnaître le Christ Dieu, juge de tous les hommes.

"Egée irrité lui dit: Cesse de vanter ton Christ que de tels propos n'ont point empêché d'être crucifié par les Juifs. Et comme André néanmoins continuait de prêcher intrépidement que Jésus-Christ s'était lui-même offert à la Croix pour le salut du genre humain, Egée l'interrompt par un discours

impie, et le prévient de pourvoir à son salut, en sacrifiant aux dieux. André lui dit: Pour moi, il est un Dieu tout-puissant, seul et vrai Dieu, auquel je sacrifie tous les jours, non point les chairs des taureaux, ni le sang des boucs, mais l'Agneau sans tache immolé sur l'autel; et tout le peuple participe à sa chair, et l'Agneau qui est sacrifié demeure entier et plein de vie. C'est pourquoi Egée, outré de colère, le fait jeter en prison. Le peuple en eut aisément retiré son Apôtre, si celui-ci n'eût apaisé la multitude, en la suppliant très ardemment de ne pas l'empêcher d'arriver à la couronne du martyr.

"Peu après, étant amené devant le tribunal, comme il exaltait le mystère de la Croix, et reprochait encore au Proconsul son impiété, Egée exaspéré commanda qu'on le mit en croix, pour lui faire imiter la mort du Christ. C'est alors qu'arrivé au lieu de son martyr, et voyant la croix, André s'écria de loin: O bonne Croix qui as tiré ta gloire des membres du Seigneur, Croix longtemps désirée, ardemment aimée, cherchée sans relâche, et enfin préparée à mes ardents désirs, retire-moi d'entre les hommes, et rends-moi à mon maître, afin que par toi me reçoive Celui qui m'a racheté par toi. Il fut donc attaché à la croix, sur laquelle il resta

deux jours, sans cesser de vivre ni de prêcher la foi de Jésus-Christ, et passa ainsi à Celui dont il avait souhaité d'imiter la mort. Les Prêtres et les Diacres d'Achaïe, qui ont écrit sa Passion, attestent qu'ils ont vu et entendu toutes ces choses ainsi qu'ils les ont racontées. Ses ossements furent transportés d'abord à Constantinople, au temps de l'empereur Constance, et ensuite à Amalfi. Son Chef, apporté à Rome sous le pontificat de Pie II, fut placé dans la Basilique de Saint-Pierre."

Donnons, pour finir cette semaine, la traduction de l'oraison d'action de grâce, l'oraison que l'Eglise chante après le *Te Deum* et qui est l'oraison prescrite depuis la cessation de la guerre:

"O Dieu dont la miséricorde est sans mesure et dont la bonté est un trésor infini, nous rendons grâces à votre majesté très compatissante pour les bienfaits déjà accordés, tout en suppliant votre clémence, afin que vous, qui accordez l'objet de leurs demandes à ceux qui vous implorent, vous les prépariez, sans les abandonner jamais, aux récompenses à venir. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur."

L'abbé J.-A. D'AMOURS

Au 18 novembre. 1918

ROME

S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie, accompagné de M. l'abbé Charles Gosselin, du Collège de Lévis, est allé présenter, à Ottawa, les hommages de S. E. le Cardinal à Mgr Pietro di Maria, le nouveau Délégué Apostolique.

—Mgr Amédée Gosselin et M. l'abbé Benoît Garneau, du Séminaire de Québec, vont se rendre à Rome pour la cause de béatification du vénérable Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France. Il tarde à nos cœurs fidèles de saluer le glorieux événement qui rapprochera des autels, où nous le pourrions vénérer avec une tendresse et une confiance filiales, le grand évêque qui assura notre destinée religieuse. Quels puissants intercesseurs et protecteurs seront pour nous, un jour que nous espérons prochain, les de Laval, la Thérèse canadienne et nos saints martyrs!

—La république de Colombie a fait parvenir au Saint-Père une importante requête, munie de la signature de tous les personnages officiels, y compris du Président, pour demander qu'on élève au rang des dogmes de la foi catholique la croyance universelle de l'Eglise à l'Assomption glorieuse, en corps et en âme, de la Bienheureuse Vierge Marie. Ce geste honore beaucoup les sentiments religieux de ceux qui s'en sont montrés capables. Et puisse bientôt le dogme si touchant de l'Assomption être proclamé à la face de l'Eglise et du monde entier!

LES FAITS DE LA SEMAINE

du Saint-Esprit, dont l'apostolat parmi les noirs de l'Ouest-Africain a suscité tant de merveilles. On porte à 740 le nombre des fils du P. Libermann qui, de 1843 à 1911, ont péri victimes de leur dévouement apostolique. Le P. Libermann était un Juif converti.

—Le Saint-Père vient de nommer Mgr Auguste Declercq, des Missions de Schent, vicaire apostolique de Kasia, au Congo belge, avec résidence à Lusambo. Le nouvel évêque belge est né en 1870 à Avecapelle-Furnes. Il a passé quinze ans au Congo belge, d'abord comme missionnaire, puis à titre de provincial. A la déclaration de guerre, il remplissait les fonctions de recteur du Séminaire de Louvain, où il y avait plus de soixante-dix étudiants en théologie. Il est membre du Conseil colonial de Belgique. Il fut chargé du cours de langues congolaises à l'Université de Louvain. Il a écrit plusieurs ouvrages linguistiques et ethnographiques sur le Congo.

—Mgr Camassei, le patriarche de Jérusalem tenu éloigné de la Ville Sainte par les Turcs, est rentré depuis peu au milieu de ses ouailles.

QUEBEC

—La semaine qui vient de s'écouler a vu bien

—Une autre cause de béatification instruite en Cour de Rome et qui fait des progrès est celle du T. R. P. François-Paul-Marie Libermann, fondateur de la Société des Missionnaires

des manifestations joyeuses et touchantes à l'occasion de la victoire.

Son Eminence le Cardinal avait prescrit pour hier dimanche le chant du *Te Deum*, lequel a retenti vibrant sous les voûtes de tous nos temples sacrés. Dans une lettre circulaire où il nous exhorte à prolonger nos prières et nos chants d'actions de grâces,—lettre lue hier au prône,—notre vénéré pasteur disait :

“C'est la paix qui est enfin donnée au monde après plus de quatre années d'une guerre sanglante. Et cette paix, elle est telle que l'appelaient nos vœux et que la sollicitaient nos prières: bienfaisante et glorieuse. Bienfaisante, puisqu'elle fait cesser l'horrible carnage qui tenait les peuples dans l'épouvante et qui avait bouleversé tout l'ordre social; glorieuse, puisqu'elle est le fruit de la victoire décisive qui vient de couronner l'héroïsme des troupes alliées et de venger par leurs mains le droit méconnu et la justice outragée.”

La cérémonie d'actions de grâces a été particulièrement solennelle à la Basilique. Au-dessus du chœur flottaient les drapeaux, des nations alliées. Son Eminence occupait le trône cardinalice, et elle a elle-même entonné le *Te Deum*, après la messe. Au balustre, S. H. le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable premier ministre, M. le Maire Lavigueur et le général Landry, lequel était accompagné d'un brillant état-major, occupaient des prie-Dieu d'honneur. Au prône, M. le chanoine Laflamme, curé de la Basilique, a donné de la lettre-circulaire un commentaire magnifique, qui serait à reproduire en son entier.

De son côté, dès l'annonce de la signature de l'armistice, S. H. le maire avait salué, dans un message au public, la victoire de nos armes et l'avènement prochain de la paix.

—La Révérende Mère Marie-Thérèse, des Dames de Jésus-Marie, est nommée supérieure provinciale des maisons d'Amérique, en remplacement de feu Mère Sainte-Croix.

—Notre ville a fait une réception des plus chaleureuses aux braves de la Légion Etrangère, venus dans notre province et à Québec à l'occasion de l'Emprunt de la Victoire. Arrivés mardi, ils ont été reçus officiellement à l'Hôtel-de-Ville par S. H. le maire. L'après-midi, ils sont allés saluer S. H. le Lieutenant-Gouverneur. Mercredi soir, parade et grande assemblée au Marché Saint-Pierre, en faveur de l'Emprunt. L'honorable docteur Béland, député de Beauce, et l'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, chantent la victoire dans les termes les plus éloquents. Jeudi, parade encore plus brillante, à laquelle les gracieuses évolutions de l'aviateur Vézine, venu à Québec pour annoncer l'Emprunt, apportent un concours fort goûté.

Le soir, splendide banquet au Château Frontenac, présidé par M. Raoul Landrieu, un des chefs de la colonie française. M. Landrieu salue la Légion glorieuse, qui a vu passer dans ses rangs au delà de 45,000 hommes et qui n'en compte plus maintenant que

1,200. Dans un magnifique discours, sir Lomer Gouin exalte la juste guerre des Alliés et le triomphe du droit sur la force. Il salue nos morts glorieux et acclame les légionnaires, “*vagabonds de la gloire*” qui nous ont apporté “*l'image de la France, jamais oubliée et toujours aimée*”. Vibrante santé de M. le docteur Vallée aux artisans de la victoire, santé entrecoupée, elle aussi, d'applaudissements. Autres discours par le lieutenant-colonel Chaballe, le lieutenant Chapelle, des Légionnaires, le maire Lavigueur, M. de Saint-Victor, sir William Price et le R. P. Rigaud, des Missionnaires du Sacré-Cœur, lequel, dans une improvisation pleine de feu, a stigmatisé la pensée allemande et chanté la France.

—Promotion de M. E.-A. Verret, sous-maître des postes de Québec, à la position de maître de poste, laissée vacante par la mort de M. A.-J. Turcotte.

—S. H. le juge Langelier décide, dans les deux causes dont nous avons déjà parlé, que le Percepteur du Revenu provincial n'a point le droit de poursuivre comme tel les violateurs de la loi Scott à Québec.

—Enquête sur la police à Lévis et suspension du chef Marsan.

—Notre ville a gagné haut la main son drapeau d'honneur: elle a souscrit les \$7,000,000 qu'on lui avait assignés pour l'Emprunt de la Victoire. Cet emprunt, du reste, a été souscrit et au delà: le gouvernement aura probablement—les chiffres seront connus bientôt—50 ou 100 millions de plus que les 500 millions demandés.

CANADA

—Bien que le gouvernement ait ajourné au dimanche 1er décembre la célébration du jour d'actions de grâces nationales, à cause de l'épidémie de grippe qui sévit encore dans l'Ouest, la journée d'hier 17, laquelle avait été d'abord choisie dans cette vue, a été pratiquement regardée et passée comme telle, dans l'Est canadien. Catholiques et protestants ont rendu un peu partout de solennelles actions de grâces au Dieu des armées.

—Une pensée de reconnaissance à ce Dieu qui nous a donné la victoire s'est d'ailleurs retrouvée dans presque tous les messages officiels de félicitations échangés. Sa Majesté Georges V, s'adressant à son peuple qui l'acclamait ou félicitant son empire et ses alliés, aussi bien que les diverses unités combattantes britanniques, ne craint pas de se tourner, et de demander qu'on se tourne avec lui, vers Dieu et sa Providence, dont il invoque la bénédiction sur l'œuvre de la restauration de la paix. Et Lloyd George d'exhorter, lui aussi, ses concitoyens et ses collègues des deux Chambres à offrir à Dieu leur première pensée dans la victoire et à le suivre, dans ce dessein, à Sainte-Marguerite de Westminster. Pareillement, sir Thomas White, premier ministre intérimaire, dans son message au roi, ne prie-t-il pas “*la Divine Providence de guider les délibérations et les travaux des conseillers de*” Sa

“Majesté dans le grand labeur de reconstruction qu'ils vont entreprendre”? Autre fait: dès le 11 novembre après-midi, Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu sur la Place du Parlement, où ont été chantées des hymnes de reconnaissance.

—Au Canada, comme aux Etats-Unis et en Angleterre, suspension de l'enrôlement et préparation de la démobilisation. A Ottawa, cette démobilisation a été préparée de longue main. Elle ne pourra s'effectuer que lentement, tout de même. Elle sera dirigée, au département de la Milice, par le lieutenant-colonel Arthur Sullivan, avocat de Winnipeg. Le ministère de la Milice avertit le pays qu'il est trop tôt pour discuter la question en public. Un plan d'entraînement des soldats à l'agriculture est annoncé, qui sera appliqué simultanément en Angleterre et au Canada, sans attendre la fin de la démobilisation.

De leur côté, les usines de munitions diminuent graduellement d'activité, et des plans sont mis en œuvre pour absorber ailleurs autant que possible la main-d'œuvre congédiée, dans l'industrie, par exemple, de la construction des navires.

—D'après des rapports officiels, la guerre a coûté la vie à plus de 50,000 soldats canadiens. Au 13 novembre, les pertes totales étaient évaluées à 213,268, réparties comme suit: Tués à l'action, 35,128; morts de blessures, 12,048; morts de maladies, 3,409. Total des morts: 50,585. Présomés morts, 4,620; disparus, 842; blessés, 154,361; prisonniers, 2,860.

—Nos ministres et leurs compagnons chargés d'aller prendre part aux discussions préliminaires de la paix sont arrivés à Londres hier 17.

—Bien que l'enrôlement soit suspendu, le gouvernement annonce qu'il n'a pas l'intention de laisser les insoumis sans punition. Une des peines envisagées est la privation du droit de vote pendant une période déterminée.

—Le gouvernement a révoqué son arrêt en conseil du 11 octobre interdisant les grèves et les contre-grèves jusqu'à la fin de la guerre.

—Deux initiatives sociales de bon augure viennent d'être prises à Montréal: la formation d'un *Syndicat catholique et national des employés de magasin* et la fondation d'une union catholique des instituteurs.

—Mort de l'honorable juge Daniel McNeil, de Toronto, frère de S. G. Mgr McNeil,—et de M. le docteur Auguste Mathieu, ancien député de Shefford à la Législature de Québec.

ETATS-UNIS

—La ville de New-York a reçu chaleureusement les membres de la délégation franco-belge venue présenter les hommages de la France et de la Belgique à Son Eminence le Cardinal Gibbons. Du côté français, on remarquait Mgr Julien, évêque d'Arras, Mgr Baudrillart, le capitaine Duthoit et le lieutenant Flory. Du côté belge, il y avait Mgr Carton de Wiart, Mgr

Léon Orterrieth, le commandant Henri De Servais et le lieutenant baron Snoy.

—On annonce la conversion au catholicisme du révérend John Ashburton Cutter, un des membres en vue de l'Eglise congrégationaliste dans la Nouvelle-Angleterre.

—On donne comme catholiques MM. David Walsh et Alfred Smith, qui viennent d'être élus gouverneurs du Massachusetts et de l'Etat de New-York respectivement. Il y a comme cela des catholiques dans tous les postes les plus élevés, aux Etats-Unis.

—A la signature de l'armistice, les Etats-Unis avaient sous les armes 3,763,677 soldats, dont 2,200,000 en service actif en France, en Italie et en Russie. Sans qu'on ait encore obtenu des chiffres officiels, on estime à moins de 100,000 les pertes totales subies par les Américains depuis leur entrée en campagne.

—Nouveau crédit de \$100,000,000 à l'Italie, ce qui porte la dette italienne envers les Etats-Unis à \$1,600,000,000. La dette globale des Alliés envers les Etats-Unis est de \$7,912,976,666.

D'après le secrétaire McAdoo, les besoins financiers du gouvernement américain d'ici à plusieurs années seront annuellement d'environ quatre milliards.

—Madame Carrie Chapman Catt, la présidente de la *National American Woman Suffrage Association* et de l'*International Woman Suffrage Alliance*, réclame la représentation de l'élément féminin à la Conférence de la paix! On a voulu octroyer le droit de vote aux femmes et étendre ainsi à l'infini le suffrage: on n'en a pas fini avec les conséquences démocratico-révolutionnaires de cette formidable bévue..

—Arrivée du prince Lvoff, ancien premier ministre de Russie après la Révolution. Il vient du Japon et travaille à rebâtir un ordre social dans son pauvre pays. Encore un qui se sera convaincu qu'il est moins facile de construire que de détruire!

—Mort du général Horatio King, vétéran de la guerre de Sécession, avocat, auteur et compositeur, à sa résidence à Brooklyn.

ANGLETERRE

—C'est décidé: il y aura quand même des élections générales en Grande-Bretagne, le 14 décembre. La date de la nomination est fixée au 4. Celle du comptage des bulletins dépendra d'un bill soumis au Parlement: l'opération pourrait être ajournée au 28 décembre. Le premier ministre Lloyd George, le chancelier de l'Echiquier Bonar Law et un autre ministre M. George Barnes, membre du cabinet de guerre, tous leaders du gouvernement de coalition, ont ouvert la campagne électorale, dans une assemblée tenue au Central Hall, à Westminster. La question qui est mise à l'enjeu est la suivante: les affaires nationales et étrangères vont-elles continuer d'être administrées par un gouvernement d'union? Lloyd George pro-

clame, dans une lettre à Bonar Law, le chef du parti unioniste, qu'il faut appuyer encore un gouvernement de coalition, nécessaire pour l'édification de la paix et pour l'œuvre de reconstruction à entreprendre. Prétendre régler tant de problèmes en revenant à l'ancien système des partis serait désastreux. Il faut, dit-il, conserver l'union nationale, au moins aussi longtemps que les bases d'une reconstruction internationale n'auront pas été achevées. Il est très malheureux, a-t-il déclaré, d'autre part, dans son discours du Central Hall, que le travail organisé ait jugé le temps venu de se retirer du gouvernement d'union. Bonar Law a appuyé séance tenante le premier ministre. Lloyd George est donc certain de l'appui des forces unionistes. De son côté, l'ancien premier ministre Asquith n'a repoussé encore aucune offre d'union et de réconciliation de la fraction libérale dont il est le chef avec les forces libérales commandées par Lloyd George. Tout indique, par conséquent, que le premier ministre actuel de la Grande-Bretagne remportera haut la main les élections.

Il est vrai qu'un facteur nouveau va entrer en scène: la femme électeur. La loi de réforme électorale de 1917 a doublé virtuellement le nombre des votants. Elle donne le droit de vote à toutes les femmes ayant 30 ans et aux soldats de moins de 21 ans, ce qui fait un accroissement de six millions de votes féminins et de deux millions de votes masculins. Et puis, en Irlande, l'ancien parti nationaliste, dont Dillon est aujourd'hui le chef, sera probablement balayé par les *Sinn Feiners*. D'autant que Lloyd George s'est, à Bonar Law, déclaré incapable d'appuyer un règlement de la question irlandaise qui imposerait une coercition quelconque à l'Ulster. La convention irlandaise ayant échoué pratiquement, Lloyd George trouve qu'on ne peut rien faire pour l'instant.

Quant aux questions du tarif, de l'impôt, de la production agricole, Lloyd George déclare qu'on doit les envisager en se dégageant des théories et des discours d'avant la guerre. La question du traité de paix sera aussi discutée sur les tréteaux pendant les élections britanniques. Et il y a là plus d'un danger. Quoiqu'il en soit, Lloyd George s'est prononcé pour une paix juste. (Reste à s'entendre sur le formulaire adéquat et pratique d'une telle paix.) Il a été moins heureux, quand il s'est rangé, sans grande précision à l'idée, séduisante mais susceptible d'équivoque, d'une Ligue des Nations. Attendons pour voir si des discours futurs viendra plus de clarté...

—On signale deux conversions récentes au catholicisme: celle du révérend D.-A.-R. Harris, de l'Eglise épiscopaliennne d'Ecosse, et celle du révérend B.-E. Kenworthy-Browne. Tous les deux ont abjuré à Oxford.

—Le roi et le président Wilson se sont offert de mutuelles félicitations sur la victoire et la signature de l'armistice. N'y a-t-il pas là un symbole des relations plus étroites qui vont se perpétuer, nous en avons

l'espérance, entre les deux grands pays britannique et américain?

—Le premier ministre a fait proposer aujourd'hui par les deux Chambres une adresse de félicitations au roi "sur la conclusion d'un armistice et les perspectives d'une paix victorieuse". Demain 19, Sa Majesté recevra les membres des deux Chambres et les représentants des Dominions et des Indes à la Galerie Royale, d'où elle adressera à l'Empire son propre message de félicitations.

—M. Bonar Law a demandé l'émission d'un nouvel emprunt de 700 millions de louis. La Grande-Bretagne a prêté 1,465,000,000 de louis aux Alliés et 1,218,000,000 aux colonies britanniques. En détail, elle a prêté 425,000,000 de louis à la France, à la Russie 568,000,000, à l'Italie 345,000,000 et aux petits Etats alliés 127,000,000.

—Au cours du débat sur le budget demandé, le gouvernement, d'après une dépêche de la *Canadian Press* en date du 13, a promis que les Dominions seraient représentés à la Conférence de la paix. En outre des ministres canadiens déjà nommés, les représentants des Dominions, aux négociations préparatoires à tout le moins, seront le général Botha, du Sud-Africain M. Hughes et sir Joseph Cook, de l'Australie; M. Massey et sir Joseph Ward, de la Nouvelle-Zélande; et M. William Lloyd, de Terre-Neuve.

—La conférence ouvrière réunie à Londres le 15 adopte une résolution de James Ramsay Macdonald, président du parti ouvrier, demandant que le prolétariat soit représenté à la Conférence de la paix et qu'un congrès ouvrier international siège en même temps. Et pour donner un avant-goût de ce que cela serait, la dite conférence pousse des acclamations en faveur du socialisme international et du bolchévisme...

—Lord Northcliffe a démissionné comme ministre de la Propagande. Il occupait ce poste depuis le mois de février 1917.

—Le parti nationaliste irlandais, dans un nouvel appel, qu'il lui adresse, prie le président Wilson d'aider à régler la question irlandaise "d'après ses principes, à savoir que toutes les nations, petites ou grandes, ont le droit de déterminer elles-mêmes leur propre forme de gouvernement"...

BELGIQUE

—La légation belge à Washington, dans un communiqué officiel publié le 12, déclare que la Belgique ne se soumettra plus à un *status* de "neutralité garantie" comme avant la guerre. Elle aspire à une "indépendance complète: aux droits qui régissent tous les peuples libres".

"Un retour au *status* de 1839, ajoute le communiqué, ne détruirait pas la menace d'une nouvelle invasion allemande, créerait une situation intolérable et serait cause de multiples difficultés. La note du

24 décembre 1917 adressée au Pape, en réponse à son message, expose clairement une des conditions d'une paix juste pour ce qui concerne la Belgique. Cette clause fait allusion à l'indépendance politique, militaire et économique de la Belgique sans conditions, ni restrictions. "Ces termes sont assez explicites. Le gouvernement belge est opposé au rétablissement d'une neutralité obligatoire et permanente qui enchaînerait sa liberté d'action sans pour cela assurer la paix au pays. La Belgique aspire à sa complète indépendance, aux droits communs qui régissent toutes les nations libres. Cette action la délivrera de tout contrôle étranger et lui donnera le droit de prendre les dispositions qu'elle voudra pour organiser sa défense d'après les moyens qui lui sembleront les plus efficaces pour ses propres intérêts et ses relations économiques.

"La Belgique doit avoir le droit de fixer sa propre destinée; elle doit avoir le droit d'adopter la politique qu'elle voudra et demeurer en dehors des grands conflits internationaux, ce qui lui permettra, si un autre danger la menace, de déjouer les combinaisons hostiles faites contre elle. L'avenir du pays dépendra de la sagesse et du bon vouloir de la nation, ainsi que de toutes les grandes puissances qui feront de la Belgique un pays libre et fort. Quel poids et quelle garantie aurait un autre arrangement avec l'Allemagne qui a si brutalement déchiré les chiffons de papiers en 1914? Un tel arrangement serait simplement dérisoire. De plus, les événements qui se sont déroulés depuis 1914 rendent impossible le retour au *statu quo* de 1839. Ce serait une menace continuellement suspendue sur la vie des nations".

Ces remarques sont le bon sens même. Que la Belgique ait les mains libres: tel est le mot d'ordre de l'avenir... et de la justice!

—A l'occasion de la rentrée prochaine des souverains belges à Bruxelles, le gouvernement français présentera à la glorieuse reine Elisabeth, le Grand Cordon de la Légion d'Honneur, et à l'héritier présomptif la Croix de Chevalier et la Croix de Guerre. Comme elle est touchante, l'amitié que les communs sacrifices auront soudée entre la France chevaleresque et la Belgique héroïque!

FRANCE

—Les messages de félicitations réciproques échangés entre le Canada et la France n'ont pas été les moins cordiaux ni les moins touchants.

—Clémenceau et Foch ont été acclamés par toute la France debout et joyeuse, dans sa victoire, qui est celle du monde et de la civilisation. Le salut à l'Alsace-Lorraine reconquise a été empoignant. Il y a, il est vrai, le groupe socialiste, que la défaite de l'ennemi laisse inconsolable et qui s'agite, demandant le retour immédiat au gouvernement civil, des élections immédiates, la consultation de la Confédération géné-

rale du travail, l'admission des classes ouvrières à la conférence internationale des ouvriers socialistes pendant les négociations de paix. Mais espérons que la victoire et la réconciliation française achèveront de balayer ces malfaisants sans-patrie.

—En même temps que le roi Albert rentre définitivement sur ses terres, l'Alsace-Lorraine se retrouve enfin française et reçoit de la France une administration.

—M. Alepette, résident général en Tunisie, est nommé ambassadeur à Madrid.

—Mort de M. Arthur-David Morette, président de la Chambre de Commerce de Paris.

ALLEMAGNE

—L'Allemagne se plie—il le faut bien—aux conditions de l'armistice. Mais elle rechigne tout de même. Comme question de fait, la situation alimentaire est très grave en Allemagne, et c'est bien pour quoi les plénipotentiaires ont tant insisté auprès de Foch sur la question du blocus. Ces bons allemands sont impitoyables, quand ils se croient vainqueurs. Mais s'ils sont acculés à demander grâce... On les nourrit: l'armistice y pourvoit. Mais tout de même Solf et, après Solf, le Conseil national des femmes allemandes de pétitionner, de supplier, d'adjurer le président Wilson, lequel, importuné et aussi un peu confus de tant de confiance boche—qui ne peut être désintéressée—avertit l'Allemagne d'avoir affaire avec tous les Alliés. Rien n'y fait; et Solf de demander même la permission d'envoyer une mission pour traiter à Washington. Hé! la guerre n'est pas finie. Preuve qu'il faudra tenir l'œil ouvert jusqu'à la fin sur l'intrigue allemande.

Dix-huit des articles de l'armistice ont été modifiés. Des extensions de délai sont accordées. Le nombre des mitrailleuses et des avions à livrer est diminué de 30,000 à 26,000, et de 2,000 à 1,700 respectivement. L'article 5 qui se rapporte à l'évacuation des régions de la rive gauche du Rhin, stipule que ces régions seront administrées par "les troupes locales d'occupation", et non par les autorités locales, sous la surveillance des armées alliées et américaines, et l'occupation sera "effectuée par" et non "déterminée par" les garnisons alliées, américaines occupant des points stratégiques et les principaux points de traversée du Rhin. Treize jours au lieu de 25 sont accordés pour l'évacuation. A l'article 6 disant qu'aucun dommage ou tort ne sera causé aux personnes ou à la propriété, dans le territoire évacué, est ajoutée une stipulation. Elle porte que personne ne sera poursuivi pour avoir trempé dans des mesures de guerre, avant l'armistice. L'article 7 qui pourvoit à l'abandon ou à la remise en bon ordre, aux pays alliés, de tous les chemins et voies de communication et de transport dans le territoire évacué, exige la cession de 150,000 wagons au lieu de 50,000, de 5,000 camions automo-

biles au lieu de 10,000, et exige que tout le personnel civil et militaire actuellement employé à ces voies de communication et de transport, y compris les voies d'eau, reste en place. Un délai de 31 jours, au lieu de 35, est accordé pour la remise du matériel. Un délai de 36 jours est fixé pour la reddition des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, ainsi que du personnel d'avant-guerre.

A l'article 10 qui assure le rapatriement de tous les prisonniers de guerre des Alliés et des Etats-Unis, sans mesure réciproque, y compris les personnes en jugement ou condamnées, a été ajoutée la disposition suivante: "Cette condition annule les conventions antérieures touchant l'échange des prisonniers de guerre, y compris celle de juillet 1918, en cours de ratification. Cependant, le rapatriement des prisonniers de guerre allemands internés en Hollande et en Suisse, se continuera comme auparavant. Le rapatriement des prisonniers de guerre allemande sera réglé à la conclusion des préliminaires de paix". Le territoire appartenant à l'Autriche-Hongrie est ajouté à celui que les Allemands doivent immédiatement évacuer. Quant au territoire russe, les troupes allemandes qui s'y trouvent actuellement, devront se retirer dans les limites de la frontière allemande "dès que les Alliés, tenant compte de la situation intérieure de ces territoires, décideront que le temps de la faire sera venu".

Article 15.—Le mot "renonciation" est substitué au mot "abandon" dans l'annulation des traités de Bucarest et de Brest-Litovsk. L'article 16 qui assure aux Alliés un libre accès aux territoires évacués à la frontière orientale allemande est modifié. Il dit que cet accès est exigé pour ravitailler la population et maintenir l'ordre, et non "pour tout autre but". L'article 17 primitif comportait la "reddition sans conditions", dans le délai d'un mois, de toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique orientale. L'article substitué exige seulement "l'évacuation par toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique orientale, dans une période de temps qui sera fixée par les Alliés".

L'article 22 qui pourvoyait à la reddition de 160 sous-marins allemands exige maintenant celle de "tous les sous-marins existants". Il contient aussi la nouvelle stipulation que "les sous-marins qui ne peuvent prendre la mer auront leur matériel enlevé et leur équipage débarqué et resteront sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis". D'autres dispositions disent que les conditions de l'article seront réalisées dans le délai de 14 jours; que les sous-marins en état de prendre la mer se prépareront à quitter les ports allemands, immédiatement en recevant des ordres par télégraphie sans fil, et les autres le plus tôt possible.

A l'article 23 relatif à la disposition des navires de guerre allemands de surface sont annexées d'autres clauses exigeant que les navires destinés à être internés

quitteront les ports allemands 7 jours après avis donné par télégraphie sans fil, et que l'armement de tous les vaisseaux de la flotte auxiliaire sera déposé sur le rivage.

L'article 26 qui se rapporte au blocus des Alliés reste inchangé, mais la phrase suivante y est ajoutée: "Les Alliés et les Etats-Unis doivent prendre en considération l'approvisionnement de l'Allemagne, durant l'armistice, dans la mesure reconnue nécessaire".

A l'article 34 disant que la durée de l'armistice sera de 30 jours et qu'il pourra être dénoncé sur 48 heures d'avis, si les clauses n'en sont pas observées, est ajouté l'appendice suivant: "Il est compris que les articles 3 et 18 ne justifient pas la dénonciation de l'armistice, pour cause d'exécution insuffisante dans le délai fixé, sauf dans le cas de mauvaise foi dans la mise à exécution. Pour assurer l'exécution de cette convention dans les meilleures conditions, le principe d'une commission permanente et internationale d'armistice est admis. Cette commission agira sous l'autorité des commandants militaires et navals en chef des Alliés".

—L'ex-kaiser Guillaume s'est retiré au château du comte Bentinck, à Moarn, dans la province d'Utrecht. Le gouvernement hollandais lui donne abri aux mêmes conditions d'internement qu'aux autres officiers supérieurs allemands. Krupp et sa femme seraient en liberté: ils se seraient enfuis, eux aussi, en Hollande, où serait également—interné—le kronprinz.

—Hindenburg est resté le commandant suprême de l'armée allemande.

—La Révolution en Allemagne paraît calmée, du moins au dire des dépêches. Il est encore question de conseils des soldats, même dans l'armée, de drapeau rouge, de social-démocratie et de bolchévisme, mais l'armée, notamment, serait, dit-on, réfractaire aux excès des soviets, lesquels font, pourtant, craindre, pour le et à cause du régime social-démocratique établi. Des villes nommées à notre dernière chronique, la Révolution se serait rendue à Cologne, Francfort, Aix-la-Chapelle, Dantzig, et du côté de la Prusse orientale, à Königsberg,—patrie de Kant,—Allenstein, Insterberg, Gumbinnen et Lœtzen. Les dépêches ont annoncé une série d'abdications, de la part surtout des princes des plus petits Etats. Mais les dépêches, des premiers jours notamment, nous ont apporté bien des confusions, d'autant plus difficiles à démêler, que l'Allemagne subit une phase de transition plus ou moins violente. Le Sleswig-Holstein s'est donné temporairement une "république sociale". Se détachera-t-il de l'Allemagne?

A Berlin, la Révolution n'aurait coûté que cent morts. Il y a encore beaucoup de confusion quant à la nature du régime institué. La grève a pris fin mardi. A la date du 14, une dépêche donnait comme suit la formation du gouvernement: Premier ministre et ministre des affaires militaires: Friedrich Ebert (le chancelier); ministre des affaires étrangères: Hugo

Hoase; finances et colonies: Philip Scheidemann; démobilisation, transport, justice et hygiène: Guillaume Dittmann; publicité, art et littérature: Landsburg; politique sociale: Richard Barth, tous socialistes. Une autre dépêche, en date du 16, donnant comme ayant été approuvés par le Conseil national des plénipotentiaires: Affaires étrangères: le docteur Solf; trésor: le docteur Schiffer, leader du parti libéral national; questions économiques: le docteur August Mueller, social-démocrate; industrie et démobilisation: le docteur Ioth; alimentation de l'armée: Emmanuel Wurm, député social-démocrate au Reichstag; travail: le docteur Bauer, socialiste; guerre: le général Scheuch; amirauté: le vice-amiral Mann; justice: le docteur Krause, national-libéral; poste: le docteur Ruedlin. Mathias Erzberger aurait été chargé de négocier les préliminaires de la paix, comme il a négocié l'armistice.

Le nouveau gouvernement avait annoncé auparavant, dans une proclamation: la levée de l'état de siège; une pleine liberté d'association pour tous, même les fonctionnaires; l'abolition de la censure, y compris de celle des théâtres; la liberté de parole et de la presse; l'amnistie pour les crimes politiques; l'annulation de la loi du service militaire national; la journée de huit heures, et le scrutin secret, direct et universel, avec la représentation proportionnelle pour les personnes des deux sexes, âgées de plus de vingt ans, aux élections à tous les corps publics. Les partis socialistes au pouvoir, surtout le parti indépendant, sont menacés de bolchévisme. Il s'est formé, en effet, un groupe, dit de Spartacus, qui veut être reconnu comme parti. Il a promptement fait des siennes, en mettant la main—pour quelques jours—sur le *Lokal Anzeiger* et la *Nord Deutsche Allgemeine Zeitung*, qu'il s'était mis à publier, comme ses organes, sous les titres respectifs du *Drapeau Rouge* et de *l'Internationale*. Mais on a pu le mater, pour l'instant, comme aussi dissoudre les gardes rouges du général Boerfeld...

A quand la convocation d'une Assemblée constituante, pour décider du sort politique de l'Allemagne?

AUTRICHE

—On a annoncé l'abdication de l'empereur d'Autriche. Mais on a dû confondre, car, le lendemain, la Presse associée rapportait que Charles d'Autriche avait émis un manifeste déclarant qu'il abandonnait toute participation dans les affaires publiques de l'Autriche allemande. Et, en effet, cette Autriche allemande,—qui n'est pas toute l'Autriche,—s'est constituée "*en république démocratique partie intégrante de la république allemande*". Et le Conseil d'Etat à Vienne a sanctionné cette rupture, contre laquelle nous avons protesté, au nom de la paix européenne.

—Sous la poussée juive, des conseils de soldats et d'ouvriers sont à l'œuvre à plusieurs endroits, notam-

ment à Léopoldstadt, Prague, Olmutz et en Moldavie. Et les socialistes ont attaqué à Vienne le parlement autrichien.

—Les Yougo-Slaves travaillent pour s'unir à la Serbie.

—Nomination du docteur Otto au poste de secrétaire des Affaires étrangères d'Autriche, en remplacement de Victor Adler, chef socialiste autrichien en vue, qui vient de mourir.

RUSSIE

—Les Polonais ont pris possession de Posen, capitale de la Pologne allemande. Par ailleurs, la Pologne subirait des influences socialistes. Comprendra-t-elle qu'elle ne pourra revivre et ressusciter pleinement que si elle se donne un gouvernement stable, source d'union, et non de discorde nationale?

—On signale de nouvelles et regrettables rivalités en Sibérie orientale, entre les généraux Kalmikoff, Semenoff, Horwath et Ivanoff.

—L'Esthonie, la Livonie, la Courlande et l'île Ossel se grouperaient en un seul Etat de la Baltique.

—Madame Breshkovskaya, une autre "*grand' mère de la Révolution russe*", que l'on disait exécutée par les bolchéviks, est signalée comme vivante et en route pour l'Amérique.

AILLEURS

—Les socialistes hollandais et suédois—toujours les socialistes!—menacent leur pays respectif, d'une Révolution. En Hollande, la *landsturm* volontaire aurait été appelée sous les armes, en vue du danger, probablement. Le gouvernement a fait appel à l'ordre.

—L'Espagne a de nouveau un cabinet Romanones. La Chambre basse s'est réjouie de "*la fin heureuse de la guerre*", mais elle a rejeté une proposition suggérant d'envoyer des félicitations aux Alliés.

—L'armée roumaine serait rentrée en Transylvanie.

L'infériorité de la politique considérée comme art, c'est qu'elle se juge uniquement à ses bénéfices.

* * *

Au fond, en France, ce qu'il y a encore de moins républicain, c'est le peuple.

* * *

Pendant cette guerre, il est au moins une chose dont certains neutres peuvent être fiers: leur change.



LE SAUVETAGE



ON prenait le café en groupe sur la terrasse. Les dames échangeaient au-dessus des soucoupes des sourires de mépris amusé, se tapotaient les cheveux, regardaient le panorama, en disant passivement: "Que c'est beau" et s'ennuyaient un peu. M. Ripois, un journal déployé sur les genoux, fumait son manille à bouffées lentes et suivait à l'horizon l'essor des rêves improbables; car l'arrivée de ses quarante-cinq ans, un commencement d'obésité et les progrès d'une calvitie galopante n'avaient pu entamer les illusions robustes qu'il nourrissait en secret. Au pied de la terrasse, la mer clapotait doucement. Elle semblait dire:

"Ne croyez pas les poètes, ni M. Pierre Loti; je suis domestiquée et inoffensive. On m'a pour six francs par jour, tout compris: vagues, goémon et crevettes. Et je garde les vraies tempêtes pour après la saison".

M. Ripois fit tomber du petit doigt la cendre de son cigare et demanda à son fils:

—Eh bien! Roland, tu te sens prêt?

Roland, qui, assis sur un tabouret, suçait un "canard", grouilla les épaules et parut troublé. Mlle Pauline, croyant fermement que le devoir de son sexe consistait à prendre avec les enfants un air de protection apitoyée, dit:

—Laissez-le donc tranquille ce petit!

C'est déjà bien assez que vous vous prépariez à le noyer; ne le torturez pas en lui parlant tout le temps!

M. Ripois eut l'air étonné:

—Se noyer? dit-il; pas de danger, je serai là!

Mme Ripois remarqua d'un air hostile:

—Tu ne sais déjà pas si bien nager!

Il sourit avec amertume, et confia à son cigare sa tristesse d'époux méconnu.

Fort de ses convictions, il reprit pourtant:

—Voilà bien les femmes! Elles ont toutes l'admiration éperdue des casse-têtes et des bravaches; mais elles voudraient élever les enfants dans du coton. C'est... comment donc... machin... un Anglais, qui a dit qu'il fallait avant tout être un bon animal. Eh bien, c'est ce que je ferai de Roland, un bon animal d'abord. Du moins j'essaierai.

* * *

Roland que la perspective de servir de champ d'expériences remplissait d'un vague malaise, s'agita sur son tabouret et renifla bruyamment.

M. Ripois continua:

—Il est grand temps qu'il apprenne à nager,

grand temps! Et il apprendra comme les petits chiens, par instinct. Après tout, nous ne sommes que des bêtes...

Mlle Pauline riposta:

—Parlez pour vous! et rit longuement.

—Si le mot bête vous choque, dit M. Ripois, disons animaux! Nous ne sommes que des animaux, Mademoiselle; supérieurs si vous voulez, mais des animaux; et la plupart de nos maux viennent de ce que nous l'avons oublié. Si nos enfants s'en souviennent, ils seront beaux comme des purs-sangs ou des dogues; et ils seront heureux, mademoiselle, ils seront heureux!

Mlle Pauline, qui avait reçu son instruction dans un couvent, et son éducation dans une arrière-boutique, trouva l'idée si ridicule qu'elle ne put que rire de nouveau.

M. Ripois la considéra avec mépris et frappa sur son journal de la main.

—Tenez! dit-il. C'est comme cette traversée de la Manche à la nage...

Sa femme l'arrêta net.

—Laissez-nous un peu tranquille avec la traversée de la Manche. Un homme sérieux, marié et peut-être père de famille, qui s'amuse à rester dix-huit heures dans l'eau, est un fou, et on devrait l'enfermer, ou bien alors le mettre en prison.

Cette opinion reçut l'approbation générale, et M. Ripois connut l'orgueil amer des incompris.

—Tout cela n'empêche pas, fit-il, qu'à trois heures et demie, Roland apprendra à nager, tout seul, comme un bon petit animal qu'il est. Et croyez-vous qu'il ait peur?

Roland se souvint des grands exemples de l'histoire et sourit faiblement.

Mlle Pauline s'attendrit de nouveau.

—Pauvre petit chat! fit-elle et elle lui tendit un second "canard".

* * *

Le flanc du rocher descendait à pic dans deux mètres d'eau claire, sur un fond de joli sable, ou des crabes minuscules s'affairaient en manœuvres indécises. De chaque côté, il y avait d'autres rochers semblables; au fond, c'était la petite plage où des enfants, pareils à des champignons avec leurs grands chapeaux, attendaient patiemment que le voisin ait fait un pâté de sable pour l'écraser aussitôt. M. Ripois avait retiré son veston et révélait une chemise mauve et une ceinture de soie; il avait aussi quitté ses espadrilles. Roland, plein d'appréhension, se déshabillait avec une lenteur calculée.

Quand il fut enfin prêt, son père l'amena au bord de l'eau et prit la parole :

— Mon fils, dit-il, tu sais nager. Tous les hommes savent nager, et même les petits garçons. Seulement, il y en a qui oublient qu'ils sont, après tout, des animaux, et qui se noient par erreur...

Il ne continua pas, parce qu'il s'aperçut que Roland commençait à grelotter; il adressa au groupe des dames un geste rassurant, assujettit sa ceinture de soie, et donna à son fils une légère poussée.

Roland, qui n'avait pas compris jusque là toute l'audace de l'expérience, la réalisa d'un seul coup dès qu'il fut dans l'eau. Il essaya de crier avant d'être remonté à la surface, et les résultats furent désastreux: secoué de hoquets, il battit la mer de brasses impuissantes et de coups de pied maladroits, coula de nouveau, but abondamment, ressortit un peu plus loin du rocher sauveur et perdit tout espoir.

Pendant qu'il se débattait ainsi, M. Ripois, à genoux sur le roc, lui donnait d'une voix claire et distincte les conseils nécessaires. A son grand chagrin, le nageur ne nagea pas; il ne parut même pas accorder la moindre attention aux avis qu'on lui dispensait; il s'obstina à ne point coordonner ses mouvements selon la règle, et à faire des efforts surhumains pour respirer bien avant d'avoir la tête hors de l'eau.

Quand M. Ripois eut compris définitivement que son fils, poussé dans l'eau par lui, n'en sortirait certainement pas sans son aide il n'hésita pas un seul instant. Oublieux du pantalon blanc immaculé et de la chemise en "Oxford" violet, il plongea droit sur l'enfant, et s'enfonça avec lui. Ce fut alors seulement que Roland donna des preuves de la ténacité héroïque que son père aimait à s'imaginer en lui; car, ayant

saisi fermement l'auteur de ses jours par le cou et par un bras, il maintint sa prise avec tant de courage que les trois méthodes différentes enseignées dans le manuel de sauvetage, appliquées successivement, ne purent lui faire lâcher prise. M. Ripois remua les jambes et s'étonna de ne pas avancer. Il lui vint à l'idée que l'enfant avait perdu tout son sang-froid et qu'il était urgent de le rassurer, il voulut le faire en quelques mots brefs, plein d'un calme intrépide. Mais il ouvrit la bouche un peu trop tard...

* * *

Mlle Pauline avait débuté par un long hurlement d'horreur quand M. Ripois avait sauté à l'eau; avant qu'il ne s'enfonçât pour la seconde fois, elle avait longuement réclamé un canot de sauvetage, invoqué la malédiction du ciel sur les pères imprudent ou coupables, condamné sans appel Léandre, Byron, Burgess et leur funeste exemple; proclamé les vertus du petit Roland, si doux, si gentil, victime des flots barbares...

Un jeune homme, qui se trouvait là, se mit à genoux sur le rocher et harponna avec un manche d'ombrelle le groupe qui se débattait, à six pieds du bord. Roland, entouré de femmes affolées et soumis à des soins énergiques, essaya de pleurer avant d'avoir tout à fait repris sa respiration, et faillit s'asphyxier de nouveau.

M. Ripois, assis sur le goémon, râla un peu, toussa violemment, retrouva lentement son souffle, et dit rêveusement :

— Nous ne sommes que des bêtes!...

Louis HEMON



UNE SEMAINE DE GUERRE



NOUS continuerons jusqu'à la conclusion de la paix à écrire notre revue hebdomadaire sous la même rubrique. Car nous sommes encore en guerre et l'armistice n'est qu'une suspension d'hostilités pendant une période déterminée.

Il est toutefois certain qu'il se terminera par un traité de paix car l'Allemagne désorganisée, seule et abandonnée par ses alliés, avec son armée en déroute, fuyant en désordre vers les frontières germaniques, avec sa flotte livrée aux escadres de l'Entente, est dans l'impossibilité d'esquisser le moindre geste de résistance.

Trois grandes opérations occuperont pendant un assez long temps l'attention des gouvernements alliés. C'est d'abord la libération des territoires envahis en France et en Belgique, la reprise de l'Alsace-Lorraine, et l'occupation de la région cis-rhénane;

en second lieu la reddition de la flotte allemande et de ses sous-marins; puis enfin les préparatifs des préliminaires de paix.

* * *

La reprise de nos territoires se fait méthodiquement et sans apparente difficulté. De manière à faire disparaître tout ce qui pourrait enflammer l'opinion et soulever les populations, l'occupation a été confiée aux troupes dont la présence sera la plus agréable aux habitants des régions qu'elles contrôleront momentanément.

Ainsi ce sont les armées françaises avec le généralissime en tête qui entrent en Alsace-Lorraine aux acclamations d'un peuple en délire.

Les troupes anglaises passant par le Luxembourg,

feront la police des contrées à l'ouest du Rhin, tandis que les troupes belgo-françaises entrent triomphalement en Belgique où le roi Albert est accueilli aux acclamations enthousiastes de son peuple délivré du joug boche sous lequel il a pâti depuis au delà de quatre ans.

A Metz, Thionville et Colmar, le nouveau maréchal Pétain avec Fayolle et de Castelnau (un futur maréchal celui-là) a repris possession des provinces arrachées à la France il y a près d'un demi-siècle. Sur elles flotte à nouveau le drapeau tricolore.

Le passage des souverains belges par Gand, Louvain, Anvers et Bruxelles a été la scène de démonstrations inoubliables. La haute distinction du roi, la noblesse et le courage de sa conduite au début de la guerre, sa vie de dangers et de sacrifices au cours de la lutte qui vient de se terminer, lui ont donné une place à part parmi ceux dont le nom restera attaché à la résistance victorieuse contre la tyrannie boche. Bien que princesse de Bavière, la reine a voulu rester avec le peuple dont elle fait maintenant partie; aux ambulances, dans les hôpitaux, elle a acquis au plus haut degré la reconnaissance des soldats belges dont elle a partagé les dangers et soulagé les souffrances.

La population allemande semble n'accorder qu'une attention assez distraite à l'occupation de partie de son territoire. D'ailleurs on ne sait encore quelle est la situation politique exacte de ce pays, dont l'homogénéité était naguère si absolue et qui maintenant paraît compter autant de gouvernements qu'il y avait de royaumes, de grands duchés et de villes libres en 1914. Ses rois sont en exil. Ils ont déposé leurs couronnes sans opposer de résistance. Deux cent soixante et dix personnes ont été affectées par l'abdication des souverains des divers états, dont trente-trois appartiennent à la famille régnante de Prusse et trente-neuf sont alliées à la maison de Bavière.

Le pouvoir révolutionnaire ne paraît pas avoir voulu suivre la méthode des bolchévistes de Russie vis-à-vis des Romanoff, car ils ont pris sous leur protection la partie féminine de la maison de l'empereur Guillaume qui reste à Postdam en toute sécurité.

On ne sait au juste quel est le gouvernement qui régit à présent l'Allemagne. Nominalelement ce sont les socialistes qui sont au pouvoir. Ebert un des leurs est chancelier. Il y a dans la direction générale autant d'anciens serviteurs de l'empereur que de révolutionnaires. L'ancien vice-chancelier, Solf, est encore au timon des affaires. C'est lui qui encore ces jours derniers s'adressait au président Wilson pour obtenir un adoucissement aux termes de l'armistice réglé par le maréchal Foch.

Le maréchal Hindenburg semble être au mieux avec les soviets des marins et des soldats. Parmi les membres du haut commandement, il est le seul qui n'ait pas abandonné ses troupes. Guillaume et son héritier présomptif se sont sauvés en Hollande. Le prince Rupert de Bavière est caché on ne sait où.

Le frère de l'ex-empereur, Henri, est en Suisse. Depuis la demande d'armistice on n'a plus entendu parler de Ludendorff. L'amiral Tirpitz, a fui, sous un déguisement vers la Suisse allemande. C'est une absolue débâcle en haut lieu.

Dans le monde des journaux, on observe la même volte-face. Le "Worvaerts" est devenu le journal officiel. Les rédacteurs de feuilles impérialistes à tous crins comme la Gazette de Francfort, la Gazette de l'Allemagne du Nord, et autres du même genre ont abandonné leur fétiche, Guillaume, et plient l'échine devant les nouvelles têtes dirigeantes.

Tout de même, on est loin d'être fixé, dans les milieux diplomatiques de l'Entente au sujet de l'opinion allemande. En France où l'on est généralement assez perspicace, on croit que tout le mouvement socialiste en pays teuton n'est qu'un camouflage pour cacher les véritables desseins de la bochie. Que l'union allemande s'appelle empire, démocratie ou révolution, peu importe pourvu que le pays reste immunisé contre la dislocation qui le menace.

Guillaume se tient à portée de la frontière. C'est la tranquillité qu'il lui faut pour l'instant. La rentrée des armées crée à l'intérieur une situation difficile. La rareté des vivres ajoute encore à la difficulté de pourvoir à la nourriture de toutes ces nouvelles bouches qui ne demandent pas mais exigent. La situation économique est grave; après la paix elle sera peut-être plus difficile. L'ancienne direction se tient prudemment à l'écart. Rêve-t-elle d'un retour de l'île d'Elbe?

L'orientation générale paraît être dans la direction d'une nouvelle union de tous les éléments parlant l'allemand disséminés non seulement dans l'ancien empire mais en Autriche-Hongrie, en Pologne et dans le nord de la Russie.

Que d'après l'idée de l'union libre des petites nationalités, tous ces tronçons épars demandent leur réunion au corps principal et nous avons déjà une Allemagne plus forte qu'avant la guerre.

* * *

Jusqu'en 1895 la marine de guerre allemande ne constituait qu'une quantité négligeable, surtout comparée aux autres puissances, principalement à la Grande-Bretagne. C'est alors que l'empereur déclara que l'Allemagne devait chercher sa grandeur future sur mer. Devenir une grande puissance maritime c'était là sa mission dans l'avenir. Sous ses auspices fut fondée la Ligue Navale et d'année en année d'énormes crédits furent votés pour le service naval. De leur côté les grandes compagnies comme la Hambourg-Amérique et la North German Lloyd construisirent d'immenses paquebots comme le "Vaterland" qui prirent la tête des marines mondiales. Il en fut de même de la flotte de guerre dont le nombre et l'armement dépassa bientôt celles de tous les autres pays, excepté l'Angleterre.

Peu d'années avant la déclaration de guerre, le premier lord de l'Amirauté anglaise, Churchill, voulut entrer en négociation avec l'Allemagne pour mettre temporairement un terme à sa construction navale. L'Allemagne s'y refusa. L'augmentation de la flotte devint la marotte de l'ex-empereur.

Vint la déclaration de guerre. La flotte britannique rassemblée pour une grande revue reçut ses ordres de mobilisation et commença sa campagne de la mer du nord dont la monotonie apparente ne fut interrompue que par l'engagement du Skagerrack. Les allemands réclamèrent la victoire mais ils ne durent en vérité leur salut qu'à un bienfaisant brouillard qui leur permit la retraite. Depuis cet engagement les cuirassés restèrent dans le canal de Kiel et n'osèrent pas tenter fortune sur la haute mer.

Sous la direction de l'amiral Tirpitz fut inaugurée la campagne sous-marine qui, dans l'esprit de ses auteurs, devait détruire la flotte marchande des alliés et réduire leurs pays à la famine. Il faut avouer que pendant quelques mois l'avenir n'était pas couleur de rose. Mais tant va la cruche à l'eau... L'Allemagne dépassa un jour la limite. Elle coula le "Lusitania" avec ses 1,400 ou 1,500 passagers. Ce fut ce qui décida les Etats-Unis à entrer dans le conflit et ce fut aussi le glas funèbre des boches tant sur terre que sur mer.

Au cours de la semaine dernière, cette flotte superbe qui coûta tant de millions à l'Allemagne et dont cette puissance était si fière a cessé d'exister. Le 21 l'amiral Beatty a reçu la reddition de plus de soixante navires de guerre, exigée par les termes de l'armistice conclu avec le maréchal Foch.

Il n'est pas dans l'histoire maritime d'exemple d'une flotte aussi nombreuse et aussi puissante se rendant à l'adversaire sans tirer un coup de canon pour sa défense.

Par une allée triomphante formée par plus de 400 navires alliés, sur une longueur de 16 milles et une largeur de six milles, passèrent lentement les cuirassés et les croiseurs allemands. Plus de cinquante contre-torpilleurs ennemis accompagnaient les navires de haut bord, l'espoir et l'orgueil de l'Allemagne. A quatre heures de l'après-midi le pavillon allemand fut descendu. La flotte allemande avait cessé d'exister.

Le lendemain soixante sous-marins venaient se livrer de même manière que les grosses unités de la flotte. Vers le même temps où se passaient ces événements sur la mer britannique les escadres alliées passaient les Dardanelles et jetaient l'ancre devant Constantinople. Un fort contingent de troupes de l'Entente prenait pied dans la capitale de la Turquie. La Mer Noire sera bientôt nettoyée et la suprématie sur mer assurée à l'Entente.

* * *

La conférence de paix aura lieu à Versailles.

C'est dans la galerie des Miroirs où fut célébrée la formation de l'empire d'Allemagne en 1871 que quarante-sept ans après seront signés les termes de la paix qui verra disparaître la puissance barbare dont la croissance anormale menaçait le monde de sa tyrannie.

En 1871 M. Thiers et Jules Favre étaient là en suppliants. Bismark et de Moltke étaient les triomphateurs. Cinq milliards d'indemnité, l'abandon de deux provinces et l'occupation d'une partie du territoire jusqu'à paiement complet, furent les termes que plus tard Bismark déclara avoir été trop doux.

Cette fois Clémenceau sera là avec Foch. Les représentants de l'Allemagne seront à leur merci. Espérons qu'une fausse conception de l'humanité et de la grandeur d'âme ne fera pas obstacle à l'application de justes et complètes représailles. L'Allemand est un débiteur difficile; il va tâcher d'éviter le paiement de sa juste dette. Il peut et doit payer.

Nous sommes à un temps où les changements les plus extraordinaires se produisent sans que l'étonnement ne soit ni très profond ni très prolongé.

Malgré la tradition qui a décrété que nul président des Etats-Unis ne doit sortir de son pays pendant son terme d'office, il paraît décidé que M. Wilson ira en Europe, visitant d'abord Paris, puis les principales capitales des pays alliés.

D'ici à la réunion des membres de la conférence les représentants des diverses puissances vont jeter les bases des principales conditions de la paix.

Les questions à décider sont bien complexes et vont demander beaucoup de travail et de force de caractère.

A mesure que nous serons renseignés sur les progrès qui seront faits, nous tâcherons de les porter aussi clairement et succinctement que possible à la connaissance de nos lecteurs.

A. GOBEIL

22 Nov. 1918.

Il faudra faire de l'Allemagne la "mégère appriivoisée" des nations.

* * *

N'en déplaise à nos démocrates, si l'Allemagne subit la défaite définitive sans se révolter contre le gouvernement dont elle fut la complice, ce sera le seul sentiment propre dont elle aura fait preuve en cette guerre.

* * *

Entre les peuples comme entre les individus, il n'y a que demi-mal si l'on est en désaccord en se comprenant. Ce qui est irrémédiable, c'est d'être en désaccord parce qu'on ne se comprend pas.

ALBERT GUINON.

L'Eglise et la Victoire

L'Eglise canadienne a salué avec joie la victoire de notre cause par ses voix les plus autorisées. En voici quelques échos :

De S. E. le Cardinal Bégin :

L'armistice a été signé entre les puissances belligérantes, et cela met pratiquement fin à la guerre. Vous comprenez avec quelle joie je vous fais part de cette bonne nouvelle et vous prie de l'annoncer à votre peuple dimanche prochain.

C'est la paix qui est enfin donnée au monde, après plus de quatre années d'une guerre sanglante. Et cette paix, elle est telle que l'appelaient nos vœux et que la sollicitaient nos prières: bienfaisante et glorieuse. Bienfaisante, puisqu'elle fait cesser l'horrible carnage qui tenait les peuples dans l'épouvante et qui avait bouleversé tout l'ordre social; glorieuse, puisqu'elle est le fruit de la victoire décisive qui vient de couronner l'héroïsme des troupes alliées et de venger par leurs mains le droit méconnu et la justice outragée.

Mais, cette paix si bienfaisante et si glorieuse pour les hommes, elle est le don de Dieu. Voilà pourquoi, après avoir exalté l'héroïsme humain qui a si bien servi les desseins providentiels, notre devoir impérieux est de tourner maintenant nos yeux et nos cœurs vers le Seigneur, Dieu des armées et Prince de la paix, et de Lui rendre l'hommage public et sincère de notre reconnaissance.

Dimanche prochain a été désigné par l'autorité civile comme un jour spécial d'actions de grâces à Dieu. Il va sans dire que l'autorité religieuse entre avec empressement dans cette pensée, et désire ardemment que, ce jour-là, tout le peuple chrétien se groupe au pied des autels pour acclamer le Dieu de la victoire et de la paix, pour le saluer comme l'auteur de notre grande joie et pour lui chanter l'hymne de notre reconnaissance.

* * *

De S. G. Mgr Bruchesi :

En quinze jours, l'atmosphère a changé. Ce qu'on n'aurait pas cru possible s'est produit. Un armistice que l'ennemi lui-même s'est vu forcé de réclamer, a été signé et voici qu'on nous annonce, pour une date prochaine, la conclusion définitive de la paix.

Il y a trois semaines, qui eut seulement songé à un pareil revirement? Les évolutions et les révolutions humaines ne s'accomplissent pas ainsi à brûle-pourpoint. Leur issue est d'ordinaire le résultat de lointaines prévisions et de longs pourparlers. A qui donc faire remonter cette volte-face subite, sinon à Dieu? C'est lui qui a dit enfin aux peuples: "C'est assez!" Une nation aussi orgueilleuse que puissante

avait été l'instrument de sa miséricordieuse colère. L'œuvre accomplie, l'instrument lui-même s'est courbé sous sa main comme un roseau tremblant.

Aussi est-ce à Dieu que doit remonter notre reconnaissance par ce qu'il a mis fin à l'horrible cauchemar dont nous sommes hantés depuis plus de quatre ans. C'est la pensée de notre roi bien-aimé, Sa Majesté Georges V. Dans le message qu'il adresse à l'empire, il l'exprime en ces termes: "C'est l'heure de la reconnaissance et de la gratitude envers Dieu, dont la divine Providence nous a préservés au milieu des périls pour couronner nos armes de la victoire." Cette pensée, notre gouvernement fédéral la fait sienne en demandant que dimanche prochain, 17 novembre, soit considéré dans tout le pays comme un jour d'action de grâces.

Vos fidèles voudront bien, chers collaborateurs, qu'elle soit leur également. Dimanche, après la messe, du même cœur qu'ils l'ont fait dimanche dernier, ils étonneront le *Te Deum laudamus*. Ils confesseront ainsi que, si la guerre fut permise par un Dieu justement irrité, la paix fut d'abord l'œuvre de ce même Dieu adouci par les souffrances et le sang des victimes, les prières et les larmes des innocents. Ils rediront de la sorte la grande acclamation que l'Eglise place chaque jour à l'autel sur les lèvres de son prêtre: *Gratias agamus Domino Deo nostro!* Ils célébreront "la victoire de Dieu"!

* * *

De S. G. Mgr Mathieu :

Enfin elle est finie cette guerre qui a immolé tant de victimes, qui a accumulé tant de ruines, qui laisse après elle tant de blessures profondes! Que de cadavres! Que d'incendies! Que de champs rendus stériles pour de longues années! Que de florissantes industries absolument détruites! Que de pères sans enfants! Que de femmes sans maris? Que de vieillards sans soutien! Que d'orphelins! Quelles pertes pour les Etats!

Nous allons enfin avoir la paix; mais il ne faut pas oublier que la paix, c'est Dieu qui la fait, sans doute avec les hommes et par les hommes, mais c'est Lui qui la fait comme la cause première et principale.

Remercions-le donc du fond du cœur pour nous l'avoir donnée après avoir béni nos armes et priions qu'entre les nations s'établisse une base d'entente qui puisse rendre absolument impossible le retour d'une pareille et si triste tragédie.

N'oublions pas de demander à Dieu de donner

sa sagesse, sa lumière, sa justice à ceux qui vont avoir la tâche redoutable de réorganiser l'Europe. Prions pour que la paix soit juste afin qu'elle soit durable, pour que les peuples reviennent aux sentiers du droit, aux sentiers de la loi de Dieu, au vieux et éternel Décalogue. Là est la justice; là est le droit; là est la paix.

Pour nous, chrétiens, nous ne devons pas nous contenter d'abaïsser nos regards sur la terre et ne voir que le côté humain des choses et des événements. Il nous faut lever les yeux vers le ciel et, contemplant tout à la lumière de la foi, nous devons nous unir aux anges et dire avec eux: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

Puissions-nous l'avoir cette paix avec nous-mêmes, avec ceux qui nous entourent, avec Dieu par l'acquiescement à toutes ses saintes volontés. C'est cette dernière qui est la principale et la source de toutes les autres, et c'est malheureusement souvent celle à laquelle on pense le moins.

Le Canada a pris une part glorieuse dans cette guerre; l'Angleterre y a joué un rôle des plus importants. Nous nous en réjouissons, nous catholiques, avec tous les autres sujets de l'Empire; car notre patriotisme est incontestable. A part les motifs ordinaires de loyauté qui viennent de l'attachement à notre cher Canada et à l'Empire dont nous sommes fiers, attachement qui est au cœur de tout canadien, nous regardons ce patriotisme comme un strict devoir de conscience qui n'est peut-être pas aussi clairement aperçu par quelques autres.

* * *

Du curé de la Basilique de Québec:

Discours prononcé à la cathédrale de Québec, par M. le chanoine E.-C. Laflamme, archiprêtre, curé.

Le 17 novembre, un Te Deum était chanté dans toutes les églises du Canada, pour remercier Dieu d'avoir donné "la victoire aux alliés et la paix au monde".

A la cathédrale de Québec, la cérémonie a été particulièrement solennelle. Elle s'est accomplie après la grand'messe, en présence des autorités religieuses, des autorités civiles et des autorités militaires: Son Eminence le cardinal Bégin — qui présidait — et les membres de son chapitre; sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Lomer Gouin, premier ministre, et M. Lavigneur, maire de Québec; le général Landry et son état-major...

M. le chanoine E.-C. Laflamme, archiprêtre curé, a prononcé le beau discours dont voici le texte complet:

MES FRERES,

Après plus de quatre ans d'une guerre sanglante et meurtrière comme le monde n'en avait jamais vu, les puissances belligérantes ont enfin suspendu les armes: et la victoire est à nous, et avec la victoire, il n'est pas téméraire de le dire; nous arrive la paix. L'heure est donc aux réjouissances chrétiennes et aux actions de grâces.

Vous vous rappelez, mes frères, les terribles angoisses qui étreignaient nos cœurs au mois d'août 1914. Avec une armée qui comptait des millions d'hommes, avec des engins de toutes sortes innombrables et colossaux, avec toutes les forces humaines et mécaniques qu'elle avait organisées pendant quarante années, l'Allemagne, aidée de l'Autriche-Hongrie, se ruait à la fois contre la Russie, la Belgique, la France et l'Angleterre. D'un côté, c'était l'agression: aussi, tout était prêt, tout avait été prévu et calculé; de l'autre, c'était la défense et il fallait, dans une large mesure, l'improviser sous les coups mêmes de la guerre.

Les rencontres des premières semaines furent, pour la plupart, désastreuses pour les troupes alliées: Mons et Charleroi, en particulier, en témoignent avec douleur... Les soldats de la Grande-Bretagne et de la France durent retraiter, et retraiter encore, jusqu'à la capitale française. Nous les suivions par la pensée, confiants mais inquiets et pour quelques-uns plus inquiets que confiants. Grâce à Dieu, au moment où tout paraissait presque perdu, vint le premier coup de la Marne qui rétablit les affaires des armes franco-anglaises; puis la résistance héroïque de l'Yser; puis les diverses péripéties d'une lutte incessante dans les Flandres, en Picardie, en Champagne, dans les Vosges (et sur mer les exploits de la marine anglaise); puis les offensives allemandes de mars, mai, juin et juillet 1918, où tout de nouveau sembla presque perdu; puis, le 18 juillet, le second coup de la Marne par lequel, tout fut définitivement sauvé... Enfin, le 11 novembre, date à jamais mémorable, l'ennemi, se sentant écrasé, s'humilie devant le généralissime des armées alliées et signe l'armistice. Fini le cauchemar de la domination prussienne sur l'Europe et de la germanisation du monde! Finis les dévastations et les carnages de la barbarie teutonne, finis les horreurs dont nous avons été si longtemps les témoins affligés! Saluons notre fructueuse victoire, saluons le retour bienfaisant de la paix.

Comme il convenait à des chrétiens, nous avons tous accepté sans défaillance les devoirs et les longs sacrifices de la guerre; comme il convient à des chrétiens, nous aimons et bénissons la paix, car nous n'avons jamais voulu la guerre qu'en vue de la vraie paix.

Un des vœux les plus ardents de Sa Sainteté Benoît XV se trouve aujourd'hui virtuellement réalisé. Le grand pape glorieusement régnant souhaite une paix juste; tout indique que nous l'aurons; il désire une paix durable; il y a lieu de croire que nous l'aurons aussi. La paix sera durable parce qu'elle sera juste, durable... si toutefois le monde a donné à Dieu la mesure d'expiation que réclame sa justice. Humilions-nous devant la majesté divine, ne cessons de prier et de faire pénitence.

La Grande-Bretagne entre dans la paix avec un accroissement de gloire. Elle a donné au monde de nouveaux exemples de tranquille endurance, de ténacité généreuse, de courage persévérant. Ni les revers ne l'ont ébranlée, ni les succès ne l'ont éblouie. Elle

ne s'est préoccupée que de la fin à atteindre. Aussi, victorieuse sur mer et sur terre, puissante plus que jamais par ses armes et par son prestige, elle saura se montrer, dans l'avenir comme par le passé, une souveraine bienfaisante et la protectrice, non seulement de notre territoire, mais encore de nos droits et de nos justes libertés. Puisse le Canada, notre pays bien-aimé, continuer de vivre heureux sous le gouvernement de notre glorieux et vénéré roi ! Lui, qui, à l'exemple de la métropole, s'est jeté dans la guerre, non par calculs égoïstes, mais avec le noble sentiment du devoir; lui qui a mis dans les combats toute l'ardeur de sa forte jeunesse, puisse-t-il, uni à l'intérieur, fidèle toujours à son allégeance, estimé des hommes et chéri de Dieu, puisse-t-il se développer, grandir, atteindre le haut idéal qu'il ambitionne !

Et la France, notre ancienne mère patrie ! Nous la voyons aujourd'hui heureuse malgré ses deuils, et nous l'admirons dans son austère beauté. Son ennemi séculaire a voulu la prendre en traître et la blesser à mort ; consternée à la première heure, mais non abattue, elle se lève, rapide, agile, forte, incomparablement héroïque. Elle a besoin de canons et de munitions : elle en fabrique; elle a besoin de porter de rudes coups: elle frappe sans relâche; elle a besoin de verser son sang: elle le prodigue; elle a besoin d'aides: elle fascine les nations et se fait des alliés; elle a besoin d'hommes de génie: elle les fait jaillir du sol, elle les crée: ce sont Joffre et Foch, Castelnau et Pau, Pétain et Mangin, Gouraud et Degoutte, Debenedy et Franchet d'Espérey, et tant d'autres; elle a besoin de vaincre et elle triomphe... L'univers entier l'acclame ! Et voilà qu'au lieu d'être amoindrie, elle va se dilater, élargir ses frontières, pour recevoir en son sein les deux provinces naguère perdues, les deux filles bien-aimées qui, il y a cinquante ans, ont été arrachées à son cœur...

Et la Belgique, glorieuse martyre, et la Pologne, qui depuis plus d'un siècle paraissait morte et ensevelie ? La Belgique chante sa délivrance et la Pologne renaît. Dieu a veillé sur elles et, de sa force, a soutenu leur faiblesse.

On a dit: Malheur aux faibles ! La force prime le droit ! Des philosophes d'Outre-Rhin, enflés d'orgueil, ont prêché ces doctrines. A l'heure présente, et ce n'est pas notre moindre sujet de joie, dans l'ordre des faits aussi bien que dans l'ordre des idées, le droit prime la force matérielle: l'agresseur injuste, malgré ce qui était hier sa puissance, est défait; les nations qui ont droit à l'existence revivent; la charité chrétienne, selon le programme pontifical de Benoît XV, semble devoir reprendre son empire dans le monde. N'en avons-nous pas un gage dans la proclamation de l'illustre chef des armées françaises, le général Pétain: "La France, dit-il, a souffert beaucoup. Les provinces libres ont dû se soumettre à des vexations intolérables et à d'odieux outrages, mais vous n'agirez pas de même envers l'ennemi vaincu, quoique votre ressentiment soit bien légitime. Vous devez obéir

à la discipline et montrer un respect sévère aux personnes ennemies. Vous saurez impressionner l'ennemi après l'avoir vaincu par les armes, par la noblesse de votre attitude, et le monde entier ne saura plus lequel admirer le plus, de votre conduite dans la victoire ou de votre héroïsme dans la lutte". Tel est, mes frères, le mot d'ordre de la France et de ses alliés, de leurs hommes de guerre et de leurs hommes d'Etat. N'est-ce pas vraiment digne de chrétiens, n'est-ce pas en application le précepte même du Christ: Rendez le bien pour le mal ?

Nous espérons donc, après le clairvoyant et Saint Pie X de bienheureuse mémoire, "que l'Eglise sortira du gigantesque conflit merveilleusement belle"; nous espérons qu'elle se fortifiera dans sa vie intérieure et qu'elle se développera; nous espérons qu'à l'ombre du drapeau de tolérance qu'est le drapeau britannique, les catholiques continueront à croître et à se multiplier; nous espérons que les missionnaires français, reprenant leurs traditions et leurs œuvres d'apostolat, répandront partout la vérité évangélique, que la France enfin, c'est encore une prédiction de Pie X, portera le "nom de Dieu devant tous les peuples et devant les rois de la terre".

Mais la victoire et la paix, les bienfaits qu'elles apportent, les espérances qu'elles font naître dans nos cœurs, à qui devons-nous tout cela ?

Nous le devons, certes, aux chefs d'Etat, à leur action intelligente et ferme, à leur travail ardu; nous le devons aux civils, hommes et femmes, à leurs labeurs, à leurs sacrifices, à leur énergique patience, à leur volonté inébranlable de gagner la guerre; mais nous le devons par dessus tout, puisqu'il s'agit présentement des causes purement humaines, à la vaillance des armées. Soldats de France et d'Angleterre, soldats d'Italie et de Belgique, soldats du Canada et des Etats-Unis, soldats d'Orient et soldats d'Occident, soldats de l'avant et soldats de l'arrière, soldats tombés au champ d'honneur et soldats survivant aux grandes batailles, tous, c'est au prix de votre sang et de votre vie que vous avez acheté à vos patries la victoire et la paix; personne ne parlera jamais de la grande guerre sans se souvenir de vous, sans vous voir, braves et stoïques au milieu des éclats d'obus, disputer le terrain à l'ennemi, le terrasser, et sans sentir dans son âme les élans de la reconnaissance.

Il est un homme au-dessus des autres hommes, chef d'une société à la fois humaine et divine, à qui nous devons un souvenir particulier en ces jours d'allégresse. Durant toute la guerre, il a secouru les familles ruinées, il est venu en aide aux blessés, il est intervenu en faveur des prisonniers; il a condamné l'injustice et soutenu les légitimes revendications; tantôt il a fortifié les cœurs et tantôt il a éclairé les esprits; par ses conseils il a favorisé la paix, par ses prières il l'a obtenue du ciel: béni soit cet homme, béni et aimé soit le Souverain Pontife Benoît XV !

Mortons encore plus haut, mes frères. Rendons nos actions de grâces au roi immortel "qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires". Dieu par sa Providence dispose des individus, des peuples et des nations; par de mystérieux ressorts et selon des desseins impénétrables il les élève ou les abaisse à son gré; c'est lui qui est le maître suprême et souverain: "Domini est terra et plenitudo ejus". Dès le début des hostilités, les peuples de l'Entente ont poussé vers lui ce cri inspiré du psalmiste: "Dissipantes quæ bella volunt"; seigneur, triomphez vous-même des nations qui suscitent des guerres injustes, dissipez leurs bataillons, confondez leurs conseils... Tandis que le titan germanique, comptant sur la puissance de ses canons et la barbarie de ses hordes, se croyait victorieux, Foch disait encore: "Ma confiance est en Dieu". Et par la voix des simples et des petits, il demandait au ciel la lumière pour son esprit et la valeur pour ses troupes... Les victoires de la Marne ne s'expliqueraient qu'à demi par la seule action des armées, elles s'expliquent clairement et pleinement par l'intervention de Dieu. Remercions-le d'avoir, dans sa miséricorde, regardé l'humanité de ses serviteurs, remercions-le aujourd'hui et toujours.

Et tout en chantant notre reconnaissance, prions encore. Méritons par nos supplications et par nos pénitences un traité de paix juste et équitable, le retour de tous les peuples aux saines notions du droit et de la justice, la diffusion et le triomphe de l'Eglise. Avec le secours de Dieu, que nous implorerons; nos joies d'aujourd'hui n'auront pas été vaines. Car c'est par le Dieu des armées que nous avons vaincu, c'est par le Dieu de la Paix que la victoire sera profitable aux nations, à l'Eglise et aux âmes.

* * *

De la "Semaine religieuse de Québec":

GLOIRE A DIEU ET PAIX SUR LA TERRE...!

Le 11 novembre 1918 est désormais l'une des plus grandes dates de l'histoire du monde: à cinq heures du matin de ce jour inoubliable, le maréchal Foch, généralissime de toutes les armées des Puissances de l'Entente, imposait la signature d'un armistice aux représentants du gouvernement impérial allemand, venus à ses quartiers-généraux, sur le front français, pour lui demander, au nom de l'Empereur d'Allemagne, une suspension d'armes; et, six heures après la signature de l'armistice, le sang cessait de couler sur les champs de bataille de l'Europe pour la première fois depuis le 2 août 1914, alors que les armées allemandes franchissaient la frontière française avant même toute déclaration de guerre.

Quelques heures après l'arrivée à Québec du message béni, toutes les cloches de nos églises se sont mises à carillonner: *Gloire à Dieu et paix sur la terre...*! semblaient chanter les cloches, joyeuses de pouvoir

enfin annoncer au peuple chrétien que le souhait le plus cher du Père des fidèles venait d'être exaucé, et que l'Eglise était dans l'allégresse de la paix retrouvée, avec l'humanité toute entière.

Et notre peuple, après avoir remercié le Roi des nations de cet ineffable bienfait, disait, tout haut, aussi sa reconnaissance à l'illustre maréchal de France, au grand soldat chrétien, à Foch l'immortel, qui a délivré le monde de la tyrannie allemande, à la France, qui lutta presque seule pendant des mois contre le flot teuton, à la Belgique, l'héroïque champion du droit, à l'Angleterre, qui donna sa flotte et ses armées à la défense de la grande cause, à nos héroïques soldats canadiens, qui ont couvert notre chère patrie de gloire en assurant la sécurité de nos foyers, à tous les Alliés qui ont généreusement secondé l'effort grandiose de la France et de l'Angleterre.

Gloire à Dieu et paix sur la terre...!

A. H.

LE TEMPS DES MIRACLES

Nous voici revenus vers le temps des miracles.
Le Temple se réveille aux chants du Tout-Puissant;
Par la voix du canon le ciel rend ses oracles,
La Croix brille éclatante où planait le Croissant.

Gloire aux nouveaux Croisés sauveurs des tabernacles;
Le laurier sur leurs pas va toujours grandissant :
Aux peuples éblouis quels merveilleux spectacles !
Livre-les divin, Tasse, à ton luth frémissant.

Jérusalem renaît et Nazareth est libre,
Le cri de Liberté le long du Jourdain vibre :
C'est la terre sacrée où tout front s'inclina.

Si haut soit le Barbare, un bras l'y rapetisse,
Car, sous l'œil de Jésus, le Droit et la Justice
Ont célébré leur noce au pays de Cana !

STEPHEN LIEGEARD.

Sous les lamentations à camouflage patriotique de quelques individus—heureusement très rares—sur la longue horreur de cette guerre, on sent, même à l'aube de la victoire définitive et proche, cette arrière-pensée qui rampe: "Dire que voilà plus de quatre ans que nous pourrions être vaincus—et tranquilles!"

* * *

Vis-à-vis de l'Allemagne, en fait de note diplomatique, il ne saurait y en avoir qu'une: la note à payer.

ALBERT GUINON.



La pluie et le beau temps



Qu'avez-vous dit ?

Rien. Nous avons causé de la pluie et du beau temps.

Parler de la pluie et du beau temps, c'est pourtant s'entretenir d'un fait fort intéressant. Seulement ici, à Paris, nous détournons tout de son but, de sa fin.

Le beau temps ne nous paraît fait que pour favoriser nos petits projets de promenades, de fêtes, de visites ; nous n'y pensons qu'au point de vue des plus misérables et des plus futiles intérêts.

Parler de la pluie et du beau temps, à Paris, c'est donc en effet ne parler de rien.

Cependant la pluie et le beau temps c'est la question de vie ou de mort, la question de la misère ou de l'aisance.

Pour tout dire, en un mot, c'est la question de la faim.

A Paris, une femme se lève à onze heures, s'enveloppe dans le cachemire et le satin, ses pieds frileux s'enferment dans la fourrure, elle va à sa fenêtre : il pleut, elle fait la moue et se jette, en baillant, dans une bergère. Quel ennui, dit-elle, ma promenade est perdue, je ne mettrai pas cette jolie robe de satin, et son regard attristé contemple la parure nouvelle qu'elle ne mettra pas ce jour-là. Si elle osait, elle dirait des prières pour demander un rayon de soleil.

Quand elle a entendu dire :

Les biens de la terre sont compromis, il faudrait de l'eau, elle a répondu : Qu'est-ce que cela me fait.

C'est comme si elle avait dit :

Que m'importe la faim dont souffriront tant de gens !

Que m'importe le chagrin de tant de mères qui mesureront à leurs enfants le petit goûter de pain sec !

Que m'importe le regard attristé de l'enfant qui cherchera vainement dans son petit panier qu'il porte à l'école, les quatre noix qu'on lui donnait et qu'il n'a plus... Le pain est trop cher !

Que m'importe la tristesse navrante de cet homme qui rentre, portant sous son bras un pain de quatre livres, tandis qu'il en faudrait six !

Que m'importe ? je me promène très parée aux yeux des indifférents qui me toisent.

Que m'importent les pleurs silencieuses de la mère heureuse d'avoir endormi son enfant avant l'heure du souper !... qui n'aura pas lieu ce jour-là !

Si cette femme reçoit chez elle un publiciste ou un homme d'Etat, elle lui parlera de la pièce nouvelle qui s'est jouée à l'Opéra, pendant que cet homme pensera aux moyens d'importer le blé et de rendre le pain moins cher.

Elle le trouvera distrait, s'il ne lui a pas parlé de la blancheur de ses mains et du luxe de ses dentelles.

Elle le trouverait insensé, fou, original, et se pamerait de rire s'il venait à lui parler de sa préoccupation et de ses craintes.

Dans quel étonnement serait-elle, s'il venait à lui dire :

Priez, Madame, pour qu'il pleuve ? Les biens de la terre sont compromis ; dans nos villages, dans nos campagnes, on prie, et dans nos villes on souffre.

Pourrait-elle jamais concevoir ce publiciste ou cet homme d'Etat en communion de préoccupations et de craintes avec la plus misérable des paysannes de nos campagnes et se levant comme elle pour consulter le ciel toujours trop beau !...

Que lui importe ? une seule chose la gêne, la poussière. Mais à Paris on arrose les rues !...

Cette femme se croit intelligente parce qu'elle lit Balzac.

Voilà la femme de Paris.

Dans la campagne, la femme se lève avec le jour, court à sa porte, consulte le ciel et rentre pour parler avec son mari, son fils, son frère, de la question intéressante, pour parler de la pluie et du beau temps.

Que lui font les fêtes et les parures ! Car elle a, comme la femme de Paris, des fêtes et des parures ; mais ici ce n'est pas la question, et si la pluie qui arrive retarde d'un an le plaisir de porter à la fête du village la belle jupe et le bonnet des grands jours, elle se réjouit, car la pluie était attendue, demandée, au son des cloches, par des chants et des prières, par la fumée de l'encens.

Les craintes, les préoccupations, le travail, la joie le repos, elle partage tout avec son mari ; elle est vraiment la compagne de celui qui l'a choisie : c'est la même chair, le même sang, c'est aussi le même cœur.

La question de la pluie et du beau temps pèse sur elle et sur lui toute l'année.

Pour elle et pour lui, le beau temps *c'est le temps qu'il faut*.

Qui sait à quel équilibre de santé et d'abondance nous amènerions la terre, si nous ne demandions jamais que *ce qu'il faut* ? Mais nous nous croyions le centre du monde, et sans penser à ce qu'il faut, nous demandons ce que nous désirons.

Nous sommes unis dans nos besoins et nous sommes divisés dans nos désirs. Quelle étrange folie.

La paysanne qui sort de sa chaumière et qui se rend en sabots à l'église, où, sans comprendre un mot des chants de l'Eglise catholique, elle dit : *Amen*, profère par cette seule parole les paroles et les chants de tous les patriarches et de tous les martyrs, elle demande

tout et ne demande que ce qu'il faut. Quelle grandeur et quelle sublime réserve !

Quoi de plus émouvant que des populations tout entières, se levant et s'unissant pour demander à Dieu la pluie ou le soleil. Les calamités publiques rassemblent sous la bannière catholique des populations entières, et quoi de plus beau ! L'Eglise demande en chantant !

Un jour un homme entra chez moi. Je sortais de table avec ma famille, et cette année-là il n'y avait pas eu de beau temps, le pain était cher, très cher.

Cet homme s'assit et causa; tout à coup mon père se lève, et m'ayant attiré à l'écart, il me dit :

Cet homme a faim, il a regardé la table et ses lèvres tremblent.

Un frisson me parcourut tout le corps, je m'approchai et je dis en tremblant à notre visiteur ;

Monsieur, veuillez accepter à déjeuner.

Il refusa.

Je ne sais ce que je serais devenu s'il avait persisté, mais sur un mot de ma mère il accepta.

Il s'assit. Au moment de couper son pain il s'arrêta, et je vis tomber deux grosses larmes sur son assiette.

Mon père et ma mère sortirent dans le jardin, moi je tournai le dos en regardant par la fenêtre, nous pleurions tous.

La question de la pluie et du beau temps avait été importante pour lui.

Qui donc aurait pu dire en ce moment : que m'importe !

Demandez à cette femme qui, sur la côte, consulte l'étendue de la mer et cherche une voile à l'horizon, si la pluie et le beau temps est une question oiseuse.

C'est tout le drame de sa vie :

L'existence de toute sa famille en dépend. Peut-être que ceux qui son partis ne reviendront plus.

Pour le marin comme pour le laboureur la vie est en jeu, mais pour le marin plus immédiatement. Aussi en sommes-nous frappés.

Le laboureur, nous n'y pensons pas, et cependant c'est dans ses mains que se trouve notre propre vie ; nous péririons s'il ne venait pas dans nos villes suivi de sa lourde charrette chargée, et l'abondance qu'il amène dépend de la pluie et du beau temps.

Il semble que notre langage ait pour mission d'exprimer d'une manière éclatante notre ignorance de toutes choses, de montrer de quelle manière les choses véritables nous échappent. Dès que nous parlons pour exprimer nos impressions, si nous ne sommes pas éclairés, nous exprimons le rebours des choses.

Nous disons :

L'air est lourd.

C'est alors qu'il est trop léger.

L'atmosphère est chargée d'électricité.

C'est alors qu'il en manque.

Nous n'avons rien dit, nous avons parlé de la pluie et du beau temps.

C'est alors que nous avons agité la question sérieuse.

Derrière cette question sérieuse il y a une question formidable, c'est la question de la misère, la question de la faim, la question de la charité.

Il faut à l'homme du pain et un ami, nous donnons l'un quelquefois en le mesurant, nous ne donnons presque jamais l'autre, car pour donner un ami il faut se donner soi-même, et pour se donner il faut ne plus s'appartenir. L'ami du pauvre sera un saint, ou bien l'ami du pauvre sera une bête, un chien. Les animaux sont des pauvres, ils aiment leurs pairs.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point le pauvre est abandonné, et nous n'avons pas toute la compassion nécessaire. Quand nous l'avons nourri et vêtu, nous nous croyons quitte avec lui et avec nous-même, mais non

Au pauvre, il faut un ami, son cœur comme le nôtre en a besoin.

Nous disons bien que nous sommes son ami, mais il n'est pas le nôtre et cette réciprocité est nécessaire, les cœurs doivent se joindre et se croiser comme les mains.

Les pauvres entre eux ont peu d'amis, parce que la misère les a aigris et que, quand ils se parlent, ils élargissent des plaies saignantes.

Cependant il faut, oui, il faut que le pauvre trouve en son logis un ami qui l'attende, un ami qui ne soit ni rebuté ni meurtri de ses larmes, un ami qui partage sa misère, un ami qui n'ait pas de plaintes et qui ait des caresses ; les caresses sont nécessaires pour reposer son cœur et ses membres ; et il faut encore qu'il reçoive ses caresses sans contrainte et sans honte : il veut aussi protéger celui qu'il aime.

Alors il a un chien.

Voyez, une seule chose fait du pauvre l'ami du riche qui le protège ; c'est quand le riche a le bonheur de pouvoir lui dire un jour :

Sauvez-moi.

Le pauvre ouvre alors sa maison sans contrainte et sans honte, alors, seulement alors, il s'aperçoit qu'il aimait celui qui l'a soulagé.

Sa joie n'est pas de la reconnaissance, c'est de l'amitié.

Le chien du pauvre, c'est pour lui plus que son pain et plus que son toit, c'est celui qui sans parler de sa misère le caresse, l'aime et le plaint, oui, le plaint, s'il est souffrant.

Pour nous, un chien c'est un jouet. Pour lui c'est presque un frère.

C'est lui qui joue avec les enfants, et souvent sèche les larmes par une caresse ou un cri joyeux.

Comment le pauvre n'aimerait-il pas celui que la constance de son cœur attache à sa misère, à son labeur, à son pain noir ?

Oui, quand j'ai vu des pauvres j'ai embrassé leur chien et me suis trouvé au-dessous d'eux !

Comment ! nous voyons des hommes dont le cœur souffrant demande une douce parole, nous avons un cœur et nous nous taisons !

Le chien, lui, comprend le regard et répond au cœur qui ne peut plus parler.

J'ai vu des femmes *charitables* calculer chez le pauvre combien coûte la nourriture de l'*ami*, du chien et blâmer cette dépense.

J'ai vu aussi le regard triste, le sourire amer et dédaigneux du pauvre qui mesurait la sottise et la froideur de celle qui payait son pain.

La faim le réduisait au silence; c'est pour lui que je prends la parole.

Un soir, dans une pauvre chaumière de Bretagne, une femme et trois enfants venaient de rentrer. La femme était pieds nus et sa jupe trouée pendait tristement sur ses jambrs, un fichu trop étroit et trop court couvrait à peine ses épaules.

Les trois enfants la suivaient.

Une mère seule était capable de découvrir sous ces haillons le visage de ses enfants; une mère seule était capable de baiser ces visages flétris, pâles, décrépits à six ans !

Quand tout la famille fut entrée, la mère s'assit sur un banc de bois, et deux grosses larmes tombèrent de ses yeux. Un chien, un pauvre chien maigre alors se leva du coin où il dormait, comme si ces larmes avaient crié, et, se dressant, il les lécha.

—Qu'as-tu, maman ? dit l'ainé des trois enfants.

Voyant que sa mère ne répondait pas, il ajouta :
J'ai faim.

Les deux autres se mirent à pleurer.

La mère alors dit ces quatre mots :

Votre père est mort.

Puis elle se tut et les enfants se regardèrent étonnés.

L'ainé dit encore : j'ai faim...

La femme leva les yeux, une flamme rouge passa dans son regard.

Elle les prit tous trois, les serra dans son jupon en loques et se mit à chanter.

Les enfants pleurèrent encore un moment, puis ils s'endormirent, bercés par les chants de la mère.

Alors la femme coucha le chien près d'eux pour les réchauffer, et sortit encore de la chaumière.

Le temps avait été rude, la mer mauvaise, et Jean le pêcheur, son mari, avait péri avec sa barque.

Elle parcourut le village, mais la pluie tombait à torrents, toutes les portes étaient fermées.

—La charité, s'il vous plaît ! disait-elle quelquefois derrière les portes où passait un jet de lumière.

Mais le vent soufflait et la pluie tombait avec tant de fracas que personne n'entendait.

Tout à coup elle trembla et ses dents claquèrent avec force, elle s'assit sur une pierre et un homme vint à passer.

—Mes enfants ont faim, lui dit-elle.

—Comment, dit durement l'homme, vous nourrissez un chien, et vos enfants ont faim ?

La femme ne répondit rien, et l'homme passa.

Puis la femme rentra dans sa chaumière, elle s'assit et pleura.

Les enfants dormaient toujours.

Le chien se leva, sauta près d'elle, et lécha son visage. Alors elle le prit comme elle avait pris ses enfants, dans ses bras, et là, il restèrent longtemps tous les deux ; déjà elle avait chaud, et tous deux allaient s'endormir quand on frappa un coup à la porte, si fort que les trois enfants s'éveillèrent, le chien gronda, et se plaça devant le lit des enfants.

Un homme entra.

—Voyons, dit-il, en désignant le chien en voulez-vous trois francs, c'est plus qu'il ne vaut ?

La femme se leva plus pâle qu'une morte et toucha son visage encore chaud des caresses du chien.

L'ainé des enfants dit alors :

—J'ai faim.

Le chien regardait la femme, prêt à obéir, prêt à s'élancer, prêt à mordre.

Il y eut un grand silence.

—Prenez, dit-elle, enfin, en cachant sa tête dans ses mains.

L'homme fit un mouvement, mais le chien gronda si fort qu'il n'osa approcher.

Les trois enfants se mirent à pleurer et l'ainé dit encore.

—J'ai faim.

La femme alors dit d'une voix déchirante : ici Mirraud !

Le chien approcha alors en remuant la queue.

Et la femme l'attacha avec une corde.

Puis l'homme plaça trois francs sur le banc et tira la corde pour entraîner le chien.

Le chien tourna la tête du côté des enfants qui pleuraient et gémit, il ne pouvait croire !

La femme rencontra son regard et ses yeux se gonflèrent.

Puis le chien se coucha par terre et se fit lourd comme du plomb, si lourd que l'homme fut obligé de le prendre sur son bras et de l'emporter.

Quand la porte se referma, la femme tomba sur le plancher.

Pendant toute la nuit, les trois enfants l'appellèrent, mais le jour parut sans qu'elle eût répondu. Les enfants alors sortirent et appelèrent des voisins.

On trouva les trois francs sur le banc, on acheta du pain, il n'y en eut guère, car le temps avait été bien mauvais et le pain était cher.

Puis on releva la femme et on l'enterra.

Les enfants comprirent alors les quatre mots de leur mère.

—Votre père est mort.

—Voilà ! dit le notaire du village qui apprit l'événement ; pour ces pauvres gens la question de la pluie et du beau temps est une question de vie ou de mort.



Echos et Commentaires



Le sens de la victoire

Le R. P. Tamisier l'a exposé ainsi qu'il suit, dans une récente conférence à "L'Union Catholique", dont l'analyse a été publiée dans le *Canada*, auquel nous l'empruntons :

Ce qui est sûr, c'est, que l'histoire ne faisant qu'exécuter le drame de l'artiste suprême, et dans ce drame les guerres, la chute et l'abaissement des états formant les péripéties les plus saillantes, Dieu ne peut pas ne pas s'en mêler—son immixtion est quelquefois très évidente ce sont les miracles proprement dits: la plupart du temps elle n'est pas visible; d'autrefois, tout en se dissimulant derrière les actions libres des acteurs, que sont les hommes, elle se laisse deviner par la façon dont elle oriente les hasards et les volontés humaines vers un même but, c'est ce qu'on appelle les miracles de la Providence.

C'est grâce aux miracles de ce genre, à ces hasards heureux et providentiels, que la première victoire de la Marne a été possible, que Verdun n'a pas été pris, et que la France a pu tenir, tandis que l'Angleterre préparait les renforts décisifs. Nombreux ont été les prodiges de cette espèce dans la guerre actuelle. Cependant nous ne découvrons pas une intervention, sortant du cours ordinaire des choses, dans le déchaînement du fléau, lequel à mon avis, ne peut être dit providentiel qu'à cause de son énormité, et dans ce sens que Dieu, prévoyant tout ce qu'il allait accumuler de morts, de deuils, de souffrances physiques et morales, n'a rien fait pour l'empêcher; car il voulait exiger de l'humanité une lourde expiation, et lui donner quelques leçons, qui n'ont été si terribles que parce qu'elles étaient trop méritées.

Depuis le 16^{ème} siècle les vagues d'iniquités provocatrices de sa colère n'avaient fait que monter. Elles débordaient au début du vingtième siècle: mépris de l'autorité de l'Eglise, négation du surnaturel, autonomie de l'homme, confiance illimitée en son savoir et sa puissance d'invention, luxe et sensualité effrénées, alcoolisme, avilissements de la famille et du mariage... etc. En contemplant notre race telle que l'avaient faite trois siècles de protestantisme et de rationalisme, Dieu était pris de dégoût et pouvait dire encore une fois: L'homme est devenu tout chair et tout orgueil. Que vais-je faire de lui? Il ne voulait point le détruire, mais le châtier pour le ramener dans la voie droite et la soumission. Pour cela point n'était besoin d'ouvrir les cataractes du ciel ou de faire sortir le feu des entrailles de la terre.

Parmi les peuples où les vices énumérés plus haut, s'étaient infiltrés, il en était un, qui se distinguait par son orgueil, qui s'était littéralement enivré de la fortune

de ses armes, de ses progrès économiques, de son génie d'organisation, qui se proclamait la nation-maîtresse, qui n'était pas contente de sa place au soleil, et qui avait préparé ses canons monstrueux pour s'en tailler une plus grande, voire pour dominer sur toute la terre. Dieu n'aurait pu trouver fléau mieux armé pour frapper les autres nations assoupies dans le bien-être et même insouciantes de leur défense. Toutefois il ne voulait pas permettre le triomphe final de ce monstre de superbe, car c'eût été le satanisme prenant possession de notre petit monde.

Voilà pourquoi, après avoir bien flagellé les autres peuples par lui, il le brisa à son tour. Ainsi la victoire était la victoire de Dieu. Les buts de guerre de Dieu se trouvaient bien mieux réalisés que ceux des diplomates, —victoire de Dieu aussi à cause du rôle qu'y a joué la prière (notamment celle des petits enfants) et de la pénitence volontaire—victoire de Dieu à cause des grands chrétiens, des hommes de foi, qui ont mené le combat—victoire de Dieu à cause du relèvement de la France qui en a été le résultat; car quoi qu'on dise, les destinées de la France demeurent encore associées à celles du catholicisme. Mais si c'est la victoire de Dieu, elle a dû préparer le règne de Dieu.

Document à garder et . . . à lire

La Revue Hebdomadaire a publié, avec une introduction de M. Joseph Reinach, la lettre qui suit du grand organisateur de la marine marchande allemande, qui vient de mourir. Albert Ballin, président de la ligne Hambourg-America était un ami de l'empereur.

Voici cette lettre qui n'a pas besoin de plus longue introduction ni de commentaires:

A M. le Conseiller privé, Docteur Rathenau, Berlin.

Hambourg, le 4 décembre 1917.

Cher Monsieur le Conseiller,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander de vous exprimer mon opinion en ce qui concerne la ligne de conduite probable de notre politique économique après la guerre. Il m'est impossible de le faire d'une façon complète et satisfaisante dans le cadre étroit d'une lettre. Je ne puis qu'émettre quelques idées qui me paraissent caractériser les conditions sérieuses de la situation actuelle.

Je dois dire tout d'abord que ni dans cette ville ni dans aucune autre partie du pays, je n'ai rencontré un plan d'action bien défini et bien conçu en vue de la reprise de nos relations économiques après la guerre; tous les plans proposés m'inspirent les plus vives appréhensions quant à leur réalisation. Je crains que tout ce que nous lisons dans les journaux concernant les mesures prises en vue d'une reprise immédiate de l'activité commerciale et industrielle dès la conclusion de la paix, ne soit écrit dans l'intention manifeste d'encourager notre peuple, qui est d'une ignorance flagrante au sujet de notre situation économique actuelle et de tout ce qui le menace.

Prenez, par exemple, cette branche du commerce dans laquelle on m'attribue une certaine compétence, le commerce maritime. Quels tristes mensonges n'avons-nous pas servis à notre peuple à cet égard! On nous parle de l'écho des coups de marteau des ouvriers travaillant à la construction des nouveaux léviathans destinés à notre commerce d'outre-mer. Hambourg, Bremerhafen, Dantzig, Stettin sont représentés comme bourdonnant d'activité dans la construction des bateaux. Récemment, un journal affirmait que près de 400,000 tonnes étaient sur le point d'être lancées; et il y a à peine un vestige de vérité dans ces déclarations. Nos chantiers de constructions ne travaillent que pour la marine de guerre; en ce qui concerne les bateaux marchands, nous n'avons ni les matériaux ni la place et, surtout ni la main-d'œuvre nécessaire, expérimentée ou non.

Cinq années critiques

Croyez-moi quand je vous dis que notre marine marchande est dans une situation critique. Le projet de loi en vue de sa reconstruction et de son développement qui est actuellement soumis au Reichstag, même s'il est voté intégralement, ne donnera pas de résultat avant au moins cinq ans, et c'est pendant ces cinq années que notre sort se décidera. Quel parti ne tireront pas de ces cinq années nos grands-concurrents maritimes, tels que l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon? Que ne feront pas aussi pendant cette même période les neutres qui ont considérablement augmenté leurs réserves de capitaux, la Norvège, le Danemark, la Hollande?

Je suis presque désespéré quand je songe combien la situation aurait pu être différente.

Vous et moi, mon cher Conseiller privé, n'avons jamais été partisans de cette politique fatale de guerre sous-marine sans restriction.

Vous vous rappellerez que je suis allé à Berlin pour essayer d'en dissuader les autorités. Je les ai suppliées de réfléchir et il m'a été répondu que la Nation l'exigeait.

Ceci était faux.

J'ai fait valoir que cette décision entraînerait inévitablement l'Amérique dans le conflit. Ils se

moquèrent de moi, sourirent de l'Amérique et dédaignèrent sa menace. Sourient-ils encore aujourd'hui?

Permettez-moi de vous dire qu'à mon avis l'entrée des Etats-Unis dans la lutte peut signifier pour nous le désastre complet.

Notre peuple connaît peu ou mal le caractère américain. Vous et moi l'avons longtemps étudié.

Que nos publicistes et journalistes n'ont-ils pas écrit à propos de leur culte du veau d'or, leur rapacité, l'envie qu'ils portent aux autres nations, leur manque de discipline! O ce saint mot de discipline!

Vous et moi savons que les Américains sont probablement les plus grands idéalistes du monde entier. Nous savons qu'ils ne seraient pas venus dans la lice aux côtés de nos ennemis s'ils avaient eu le moindre doute concernant la justice de leur cause.

C'est un non-sens de dire qu'ils ont été influencés par l'Angleterre.

C'est folie de notre part que de refuser de voir où nous sommes entraînés. En dressant l'Amérique contre nous, nous avons commis un acte désastreux et qui jettera son ombre sur notre vie économique pour toute une génération.

Mais si je suis inquiet de nos relations avec les Etats-Unis, je le suis bien plus encore vis-à-vis de l'Angleterre. Mieux que jamais je me rends compte que tout accroissement de notre richesse, tout le succès de nos entreprises pendant les années qui ont précédé la guerre, étaient dûs à nos relations avec l'Empire britannique. Ses ports, ses Dominions et ses colonies étaient largement ouverts à nos marins et à nos commerçants. Bien souvent je me suis étonné de cette générosité que je qualifiais même de folie. Peut-on supposer un seul instant retrouver ces vieilles relations?

La politique de guerre de l'Angleterre

On ne peut m'accuser, mon cher Conseiller, de dire un seul mot pour la défense de la politique britannique au cours de cette guerre. Je suis convaincu que l'Angleterre n'y est entrée que mue par de bas motifs. Je ne crois pas un seul instant à son humanitarisme, son prétendu désir de libérer ou de protéger les petites nationalités. La Grande-Bretagne est une puissance rapace et sans scrupules, ainsi qu'en témoigne toute son histoire passée; mais en ce moment, je ne vois que ce fait, à savoir que, par la façon dont nous avons conduit cette guerre, par la folie démesurée de nos pangermanistes et de notre presse inqualifiable, nous avons transformé son inimitié à notre égard en une horreur si froide, si féroce, si durable, que parfois elle me fait trembler pour l'avenir de notre existence économique.

Voyez les risques que nous courons.

Nous aspirons à la reprise de notre commerce maritime. Nous fondons sur lui nos plus fiers espoirs. Comment pourrions-nous le reprendre en face d'une unité anglo-saxonne qui hait et doit haïr notre présence

parmi elle ? Nos imbéciles de chauvinistes se rendent-ils compte que nous n'avons même pas un port où nos navires puissent faire escale et où ils puissent s'attendre à un accueil amical ?

Douvre, Falmouth et Southampton, Gibraltar, Malte et Alexandrie, Aden, le Golfe Persique, Bombay et Colombo, Singapore et Hongkong, que sont-ils ? Des arsenaux anglais, des bases navales, des stations de charbon, des docks où nous n'oserons même pas montrer notre face si l'Angleterre nous le défend.

Il en est de même tout autour du Continent Africain ; il en est de même dans les Indes occidentales ; il en est de même dans le Pacifique. Nous n'avons pas une seule station de charbon à nous, pas une seule cale où nous puissions réparer nos navires. Et pourtant en présence de ce fait—de cette situation mortellement dangereuse—nous accumulons les injures sur les injures !

Il faut que nous battions l'Angleterre, dites-vous, quelles qu'en soient les conséquences. Nous sommes d'accord. Je dis simplement ceci : que nous la battions ou qu'elle nous batte, les conséquences en seront les mêmes ; la ruine de notre commerce d'outre-mer s'il plaît à l'Angleterre. Nous pourrions, en cas de victoire, imposer des conditions nous assurant le traitement de la Nation la plus favorisée, l'entrée libre des ports britanniques, l'entrée partout. Pas un seul homme raisonnable ne croit que ces conditions nous avantageront.

Autre point qui est peut-être tout aussi grave. Vis-à-vis d'un Empire britannique hostile, aigri et énervé par nos succès militaires, furieux des pertes qu'il a subies, que nous nous sommes aliéné sans espoir, comment ferons-nous pour nous procurer les matières premières que lui seul possède ?

Vous avez étudié cette question, et je suis certain que vous êtes de mon avis. Vous ne croyez pas à l'affirmation stupide qu'après la guerre ces marchés britanniques de matières premières nous seront ouverts. D'où nous procurerons-nous le jute, sinon des Indes ? Si nous sommes chassés d'Afrique, où chercherons-nous nos quantités habituelles de caoutchouc, de noyaux de Parme et de copra ?

Quelle perspective ! A l'intérieur de l'Empire britannique sont produits des articles sans nombre sur lesquels nous avons jusqu'à présent compté et qui nous seront indispensables à l'avenir si nous voulons surnager et non pas couler ; la laine de l'Afrique du Sud et d'Australie, le zinc, le wolfram, le nickel, le cobalt et bien d'autres encore. Ce grand Empire se suffit à lui-même, ce qui n'est pas notre cas. Et toutes les victoires militaires, toutes les fanfaronnades au sujet du "Hambourg-Bagdad" ne nous serviront de rien !

Veillez agréer, mon cher Conseiller...

Signé : ALBERT BALLIN

Souvenir liturgique.

Quand l'un de mes proches, à la Malmaison, eut la tête traversée par une balle, ce qui le laissa longtemps presque mort et aveugle, j'en fus avisé par une lettre si belle qu'elle versait un baume sur notre propre blessure. Cette lettre émanait d'un officier qui, passant à la hâte par cette ambulance où l'on soignait mon petit soldat, avait été touché par le mot *maman* qui, avec le mot *Dieu*, revient incessamment sur les lèvres des héros à l'agonie. Je fus si reconnaissant de sa charité au bon Samaritain, que je lui écrivis de mon mieux pour le remercier de son rôle. Il me répondit par une page d'un ton si élevé que mon âme en reste à jamais émue. Elle s'achevait sur la prière de saint Bonaventure, inspirée, je le crois, d'un texte d'Ezéchiel, et que j'ai recopiée dans mon paroissien :

"O Dieu! Enlevez de ma poitrine ce cœur de pierre et mettez-y un cœur de chair capable de vous aimer".

Il est certain que les cœurs de chair sont rares, hélas ! A moins que l'épreuve ne nous touche directement, nous compatissons bien à celle d'autrui, nous essayons même parfois de l'adoucir, mais, si je peux dire, elle ne nous atteint qu'à fleur de peau et nous l'oublions vite. Je méditais sur cette triste vérité, hier, à l'enterrement de la femme d'un pauvre ouvrier, qui le laisse seul avec cinq enfants, dont quatre en bas-âge. Pour l'affligé lui-même, c'est une horrible réalité dans laquelle il s'est endormi hier soir et dans laquelle il s'est éveillé ce matin. Cette demande du pain quotidien, que nous formulons chaque jour, et qui ne se pose pas pour la plupart d'entre nous, elle est, pour ce malheureux père, d'une actualité aussi précise que déchirante. Devant de telles croix, tâchons de nous entraîner et de nous entr'aider, et, à ces fins, redisons souvent la prière de saint Bonaventure que j'ai traduite de son texte latin que voici :

Aufer cor lapideum de pectore meo, et da mihi cor carneum quod te amet.

FRANCIS JAMMES.

Le Gaulois.

PENSÉES

En politique, on confond trop facilement la fidélité au malheur et la fidélité à l'ignominie.

* * *

Laideur pour laideur, mieux vaut celle des forts que celle des faibles.

* * *

Lorsque la bêtise se réunit à l'imprévoyance, elle se nomme le fatalisme.

ALBERT GUINON.

La Vie Canadienne

remercie tous ceux qui l'accueillent avec une bienveillance de plus en plus encourageante.

La Vie Canadienne

pour répondre à ces encouragements de ses lecteurs et de ses collaborateurs, dont le nombre et la qualité vont aussi s'augmentant, s'efforcera de devenir de plus en plus intéressante et utile pour ses lecteurs et pour la cause sacrée de la patrie à laquelle elle s'est consacrée.

La Vie Canadienne

publiera prochainement les articles de nouveaux et distingués collaborateurs sur des sujets de grand intérêt pour tous ses lecteurs.

La Vie Canadienne

est en vente dans les principaux dépôts de journaux du Canada, particulièrement à Québec et à Montréal, au prix de 10 cents le numéro. Le prix d'abonnement est de quatre piastres par an avec prix de faveur, trois piastres, pour le clergé, les instituteurs et les étudiants.

ADRESSEZ :

LA VIE CANADIENNE

30, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

La Corporation des Obligations Municipales

PLACEMENT DE DECEMBRE 1918

Nous offrons, sujet à vente préalable, les débentures suivantes:

ENDROIT	Echéance:	Prix: Rapportant	
Puissance du Canada	Nov. 1923	prix du marché	
Puissance du Canada	" 1933	prix du marché	
Province de Québec	Mai 1936	94.33	5½%
Province de Québec	" 1938	93.98	5½%
Ville de Joliette	" 1944	93.	5½%
Cité de Québec	" 1923	101.97	5½%
Cité de Montréal	" 1923	100.	6%
Cité de Lévis	Mars 1929-31	87.74	6%
Ville St-Michel	Mai 1922	100.	6%
Cité de Verdun	" 1927	96.70	6%
Cité de Hull	" 1928	100.	6%
Ville de Magog	" 1934	100.	5½%
Village Montmorency	Nov. 1934	100.	5½%
Village Port Alfred	" 1923	100.	6%
Fabrique de St-Arsène, de Montréal	Mars 1956	100.	5½%
Montreal-Est (Garante)	Mai 1932	100.	6%
Commissions Scolaires :			
du Village St-Laurent	Sept. 1927	100.	6%
de St. Bernardin	Nov. 1922	100.	6%
de Hull	Juillet 1928	100.	6%
de Montréal	" 1926	94.03	6%
de Grand'Mère	Mai 1921	100.	6%

Ces obligations sont par dénominations de \$100., \$500. ou \$1,000.

Nous donnerons sur demande tous les détails des émissions de débentures décrites sur cette feuille.

Si cette liste d'obligations ne vous intéresse pas, veuillez la passer à des amis qui pourront en faire leur profit: vous leur rendez service.

A moins d'avis contraire, toutes ces obligations sont vendues avec intérêts accrus.

Cette liste remplace les précédentes.

N. B.—NOUS NE SOMMES PAS DES COURTIERS, NI NE VENDONS SUR MARGE, MAIS NOUS ACHETONS ET VENDONS POUR NOTRE PROPRE COMPTE TOUTES LES DEBENTURES QUE NOUS OFFRONS A NOTRE CLIENTELE.

La Corporation des Obligations Municipales

J.-W. SIMARD, Représentant
Edifice Banque Provinciale
7, Place d'Armes

Tél. Main 1824.

Montréal.

RENE DUPONT, Gérant
Bâtisse Banque d'Hochelaga
132, rue St-Pierre

Tél. 6932.

Québec.